

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2 - 2022

Hommages à Frédéric GRANSAR

Textes recueillis par
Sophie DESENNE et Bénédicte HÉNON

HOMMAGES À FRÉDÉRIC GRANSAR

Textes réunis par Sophie DESENNE & Bénédicte HÉNON

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

PRÉSIDENT : Daniel PITON

PRÉSIDENT D'HONNEUR : Jean-Louis CADOUX†

VICE-PRÉSIDENT : Didier BAYARD

VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR : Marc DURAND

SECRÉTAIRE : Françoise BOSTYN

TRÉSORIER : Christian SANVOISIN

TRÉSORIER ADJOINT : Jean-Marc FÉMOLANT

MEMBRES DE DROIT : Jean-Luc COLLART,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France

PASCAL DEPAEPE, INRAP

DANIEL PITON

SIÈGE SOCIAL

600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

ADRESSE ADMINISTRATIVE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

COTISATION

5 € de cotisation

ABONNEMENT 2022

2 numéros annuels 60 €

Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

LA POSTE LILLE 49 68 14 K

SITE INTERNET

<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

DÉPÔT LÉGAL - novembre 2022

N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2022 - N° 1-2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE

Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Hélène DULAUROY-LYNCH, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Claire PICHARD, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Sophie DESENNE & Bénédicte HÉNON
Carte IGN colorisée ; points oranges : communes sur lesquelles Frédéric GRANSAR est intervenu, points rouges : communes mentionnées dans les articles de ce volume (à l'exception des sites localisés en dehors de l'espace géographique représenté).

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
<http://www.revue-archeologique-picardie.fr>

- 5 • *Préface* par Dominique Garcia
7 • *Un parcours d'archéologue* par Sylvain THOUVENOT.
11 • *Bibliographie de Frédéric Gransar* par Sophie DESENNE, Marc GRANSAR & Nathalie GRESSIER.
21 • *L'archéologie de la vallée de l'Aisne, une aventure scientifique d'un demi-siècle* par Jean-Paul Demoule.

Autour du Néolithique dans la vallée de l'Aisne

- 37 • *L'occupation néolithique de Mennevillle, "La Bourguignotte" (Aisne)* par Michael ILETT, Frédéric GRANSAR, Pierre ALLARD, Corrie BAKELS, Lamys HACHEM, Caroline HAMON, Yolaine MAIGROT & Yves NAZE.
79 • *Éparpillés par petits bouts, façon puzzle... Un ensemble funéraire singulier du Néolithique récent à Cuiry-lès-Chaudardes "le Champ Tortu" (Aisne)* par Corinne THEVENET, Caroline COLAS, Frédéric GRANSAR, Ginette AUXIETTE, Yolaine MAIGROT, Laurence MANOLAKAKIS, Yves NAZE.
99 • *Les données archéologiques de la fin du Néolithique dans la vallée de l'Aisne et ses environs* par Caroline COLAS & Richard COTTIAUX.

Autour de l'âge du Fer

- 133 • *Schlizgruben et habitat rural enclos du premier âge du Fer à Charly-sur-Marne (Aisne)* par Karin LIBERT, Frédéric GRANSAR & Pascal LE GUEN avec la contribution de Ginette AUXIETTE.
151 • *L'habitat de Limé "le Gros Buisson", une occasion de faire le point sur La Tène moyenne dans la vallée de l'Aisne* par Sylvain THOUVENOT, Sophie DESENNE & Ginette AUXIETTE.
185 • *L'établissement rural La Tène C2/D1 de Rivecourt "le Petit Pâlis" (Oise) - présentation monographique* par Denis MARÉCHAL, Benoît CLAVEL, Muriel FRIBOULET, Benjamin JAGOU, Patrice MÉNIEL & Véronique MATTERNE avec la participation de Béatrice BÉTHUNE, YVON DRÉANO, Stéphane GAUDEFROY, Erick MARIETTE & Estelle PINARD.

- 263 • *Des bois conservés sur l'établissement rural de La Tène C2B/DIA de Soupir "La Pointe" (Aisne)* par Bénédicte HÉNON, Blandine LECOMTE-SCHMITT, Ginette AUXIETTE, Marie DERREUMAUX, Frédéric GRANSAR, Cécile MONCHABLON.
- 301 • *Pour un renouveau de l'analyse spatiale des établissements ruraux laténiens* par François MALRAIN, Marie BALASSE, Sammy BEN MAKHAD, Boris BRASSEUR, Anne-Françoise CHEREL, Nicolas GARNIER, Guillaume HULIN, Véronique MATTERNE & Anne-Désirée SCHMITT.
- 323 • *Paléoparasitologie de l'âge du Fer dans l'ouest de l'Europe* par Benjamin DUFOUR & Matthieu LE BAILLY.
- 331 • *Un petit ensemble funéraire gaulois découvert à Villers-Bocage "Quartier Jardin du Petit Bois" (Somme) : mise en perspective avec l'habitat et les découvertes à caractère funéraire contemporaines de la commune* par Nathalie SOUPART & Laurent DUVETTE, en collaboration avec Nathalie DESCHEYER & Gilles LAPERLE.

Autour du stockage et des productions agricoles

- 359 • *Évolution des formes d'habitat et de stockage du Hallstatt à la Tène ancienne entre Suippe et Vesle* par Vincent DESBROSSE, Stéphane LENDA & Florie SPIÈS.
- 381 • *Approche pluridisciplinaire de structures de stockage du début du second âge du Fer du site de Dourges "Le Marais de Dourges" (Pas-de-Calais)* par Geertrui BLANCQUAERT, Cécilia CAMMAS, Viviane CLAVEL, Marie DERREUMAUX & Kai FECHNER.
- 403 • *Stockage intensif en silos et métallurgie du fer en Lorraine du XI^e au III^e siècle avant notre ère* par Sylvie DEFFRESSIGNE.
- 417 • *Un stock céréalier en position primaire (?) découvert dans une ferme laténienne à Sainte-Honorine-la-Chardonnnette (communes de Ranville et Hérouville, Calvados)* par Étienne JEANNERSON, Véronique Matterne & Pierre GIRAUD.
- 433 • *La pierre au service du grain dans le méandre de Bucy-le-Long (Aisne) à la Protohistoire* par Paul PIVAVET & Cécile MONCHABLON avec la collaboration du Groupe Meules.
- 457 • *Des silos et des hommes. L'éclairage des dépôts de Vénizel "Le Creulet" (Aisne) et de la région* par Valérie DELATTRE & Estelle PINARD.

Varia

- 471 • *L'archéologue, le plateau et le soldat américain* par Guy FLUCHER.

DES BOIS CONSERVÉS SUR L'ÉTABLISSEMENT RURAL DE LA TÈNE C2B/D1A DE SOUPIR "LA POINTE" (AISNE)

Bénédicte HÉNON, Blandine LECOMTE-SCHMITT, Ginette AUXIETTE, Marie DERREUMAUX, Frédéric GRANSAR †, Cécile MONCHABLON

PRÉAMBULE

La fouille, en 2017, d'un enclos d'habitat daté de La Tène finale, localisé à Soupir le long de la vallée de l'Aisne, à une vingtaine de kilomètres de Soissons (fig. 1), a été l'une des dernières contributions scientifiques de Frédéric Gransar. En effet, parmi ses nombreuses casquettes, figurait celle de céramologue et c'est donc naturellement lui qui a étudié le lot de céramique dont il connaissait bien les caractéristiques pour avoir déjà analysé de nombreux ensembles de la vallée de l'Aisne.

LE CONTEXTE, LA PLAINE DE SOUPIR/MOUSSY-VERNEUIL

Le site qui nous intéresse aujourd'hui, Soupir "la Pointe", a fait l'objet d'une fouille, sur une surface de 0,87 ha (HÉNON *et al.* 2018) et faisait suite à un diagnostic réalisé en 2013 qui portait sur 10 ha (ROBERT & HÉNON 2014). Outre l'habitat laténien dont il est question ici, cette fouille a permis de révéler des petits noyaux d'occupation néolithique qui avaient échappé au maillage du diagnostic par leur configuration.

Cette intervention s'inscrit dans un cadre, celui de la plaine de Soupir et Moussy-Verneuil dont la documentation archéologique est intimement liée à l'exploitation des carrières de granulats et son acquisition, un reflet de l'évolution des pratiques entre archéologie de sauvetage et archéologie préventive (fig. 2). Dès les années 60 et 70, des archéologues amateurs, en particulier Jean Debord, consignent des observations faites à l'occasion des destructions

engendrées par les premières extractions. En parallèle, Michel Boureux, archéologue rattaché au Comité départemental du Tourisme de l'Aisne, assure des surveillances de travaux et surtout se lance dans la prospection archéologique aérienne, permettant ainsi la découverte de nombreux sites le long de la vallée de l'Aisne. À Soupir, cela conduira, dans les années 80, Colin Haselgrave et l'équipe de l'Université de Durham, à mener des prospections pédestres et des sondages sur une présumée *villa* romaine. À partir de 1986, et jusqu'en 2001, une convention de partenariat entre les producteurs de granulats, les différents acteurs de l'archéologie préventive (ERA12 du CNRS, Ministère de la Culture, Afan) et le département de l'Aisne a permis, en amont des destructions, le décapage intégral et la fouille de grandes surfaces. Cette méthode a été relayée, à partir de 2002, dans le cadre de la nouvelle loi sur l'archéologie préventive, par les diagnostics en tranchées, suivis ou non de fouilles archéologiques (fig. 3). En parallèle, le rythme d'exploitation s'est considérablement accéléré, entraînant un changement radical dans la perception de l'environnement archéologique. En effet, si jusqu'en 2001, l'intégralité des surfaces détruites (38 ha) a été documentée (fig. 4) ; depuis, 170 ha ont été diagnostiqués, dont 40 % de ces surfaces ont donné lieu à des prescriptions de fouille (soit 66 ha dont 32 ha fouillés à ce jour, fig. 4). Si une centaine d'hectares ont été détruits sans plus d'observation que celles du diagnostic, de plus grandes surfaces ont été explorées malgré une vision tronquée du territoire, les sites peu étendus échappant au maillage du diagnostic (DUBOULOUZ 2003, MARECHAL 2021),

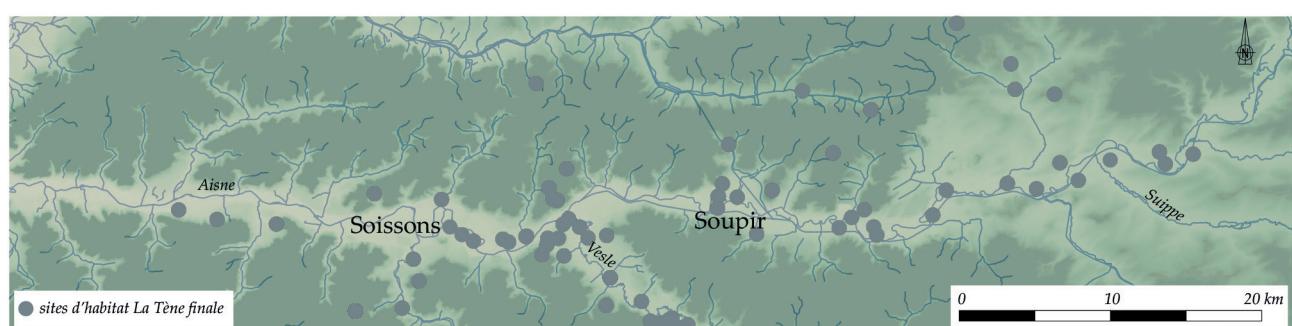


Fig. 1 - Localisation du site de Soupir.



Fig. 2 - Les surfaces explorées de la plaine de Soupir/Moussy-Verneuil.

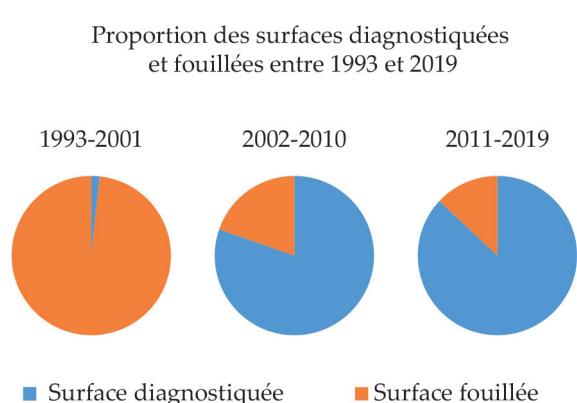


Fig. 3 - Rapport entre surfaces diagnostiquées et fouillées entre 1993 et 2019 dans la plaine de Soupir/Moussy-Verneuil.

À ce jour, les surfaces diagnostiquées s'élèvent donc à 170 ha, et les surfaces fouillées à 70 ha.

L'ENCLOS D'HABITAT LA TÈNE FINALE

L'enclos d'habitat laténien de "la Pointe" est implanté dans la plaine alluviale de Soupir large de près de 2 km, où la rivière forme un vaste méandre qui entaille les plateaux tertiaires. À proximité du bas des versants nord, il est distant de la rivière d'un kilomètre environ (fig. 5) et à mi-distance de deux petits affluents qui descendent du plateau nord pour se jeter dans l'Aisne, le Ribaudon qui circule à 1 km à l'est de "la Pointe" et sur lequel était autrefois installé un moulin, et le ru de Soupir à 700 m à l'ouest, qui traversait autrefois le village,

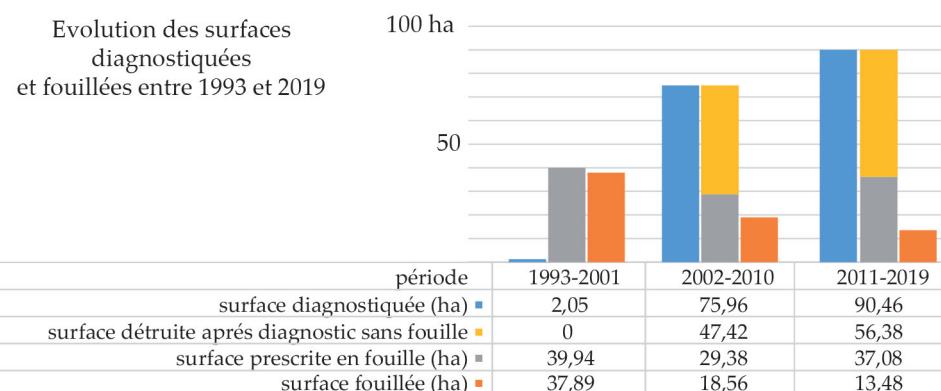


Fig. 4 - Évolution des méthodes d'investigation : surfaces diagnostiquées et fouillées entre 1993 et 2019.

avant d'être canalisé, à partir du XVIII^e siècle, pour alimenter les différents aménagements hydrauliques du parc du château de Soupir (LEBERGUE 1934).

L'altitude moyenne de la parcelle est d'environ 50 m (49,50 m à 50,80 m). C'est une légère dépression où le gravier est surmonté d'une couche de sable limoneux brun dans laquelle les structures sont creusées. L'eau de la nappe phréatique y affleure à 49 m NGF.

L'enclos d'habitat n'a pas été totalement circonscrit par l'emprise de la fouille. Trois de ses côtés ont pu être appréhendés, mais il nous manque au minimum le côté sud (fig. 6).

En effet, le fossé 251, continu, forme les tronçons nord et est de l'enclos. Il est interrompu au sud à 3 m environ de la limite de fouille. Il est long de 72 m (33 m en est-ouest ; 39 m en nord-sud). À son extrémité orientale, il est également interrompu et vient s'appuyer sur le fossé 332 qui lui est perpendiculaire. Celui-ci traverse toute l'emprise du nord au sud et se poursuit hors des limites de décapage, aussi bien vers le sud que vers le nord. Il a donc été repéré sur une longueur de 36 m.

Cependant, la parcelle située au sud, "Petite Forêt", au-delà du chemin, a été diagnostiquée en 2014 (ROBERT & HÉNON 2014) et la suite de cet enclos



Fig. 5 - Le site de Soupir "la Pointe" est implanté au pied des versants.

n'y avait pas été repérée. Il est donc possible que celui-ci se referme sous le chemin actuel ou un peu au-delà¹.

Sa surface maximale serait donc de 1 960 m² dont 1 200 m² ont été décapés, soit environ 60 %.

L'interruption du fossé 251 au sud pourrait marquer un passage vers l'enclos et s'articuler avec le fossé 398. Ce dernier repéré sur 3,50 m lui est parallèle. Il se prolonge hors de l'emprise mais s'interrompt au même niveau que 251. Il n'a pas livré de mobilier qui pourrait assurer sa datation mais il est antérieur à un ensemble de fossés de parcellaire ou bordiers datés de l'époque antique.

On peut en déduire qu'il s'agirait d'une sorte d'entrée en chicane large d'une dizaine de mètres.

L'enclos est orienté sur les points cardinaux.

Les difficultés de lecture du terrain ont conduit à procéder à plusieurs décapages. En effet, si certaines structures (par exemple, très charbonneuses ou très graveleuses, ou contenant beaucoup de mobilier) étaient visibles dès l'enlèvement de la terre végétale, d'autres (fosses et fossés) étaient absolument illisibles malgré un nettoyage fin.

Les fossés d'enclos

L'habitat est limité à l'ouest par le fossé 332 qui se prolonge de part et d'autre de l'emprise. Large de 1 m en moyenne, et profond de 0,70 m, il suit une légère pente, du nord vers le sud, épousant ainsi le relief naturel. Son profil est en U, avec des parois très peu évasées ; il a fait l'objet de recreusements dans sa partie nord (fig. 7). Les rejets y sont peu nombreux, dispersés dans les comblements et aucune concentration particulière n'est perceptible.

Le fossé 251 forme les côtés nord et est de l'enclos. Il n'est pas jointif avec le fossé 332 au niveau duquel il s'arrête. Il est également interrompu au sud à quelques mètres de la limite d'emprise ce qui n'a pas permis de vérifier si un autre fossé se situait dans son prolongement mais il pourrait s'articuler avec le fossé 398. Le tracé de ce fossé n'est pas rectiligne ; en particulier au nord, au niveau du bâtiment, un léger décrochement est perceptible, mais aussi à son extrémité méridionale où il forme un coude. Ses dimensions moyennes sont de 0,78 m de large et 0,43 m de profondeur. Le pendage du fond du fossé est assez similaire à celui de 332 : malgré de légères variations, il est assez stable dans toute la partie nord (49,80 à 49,95 NGF) puis suit une légère pente à partir du milieu du tronçon sud pour atteindre la cote de 49,36 m NGF au niveau

1 - Cette hypothèse ne sera pas vérifiée puisque ce secteur a été détruit depuis.

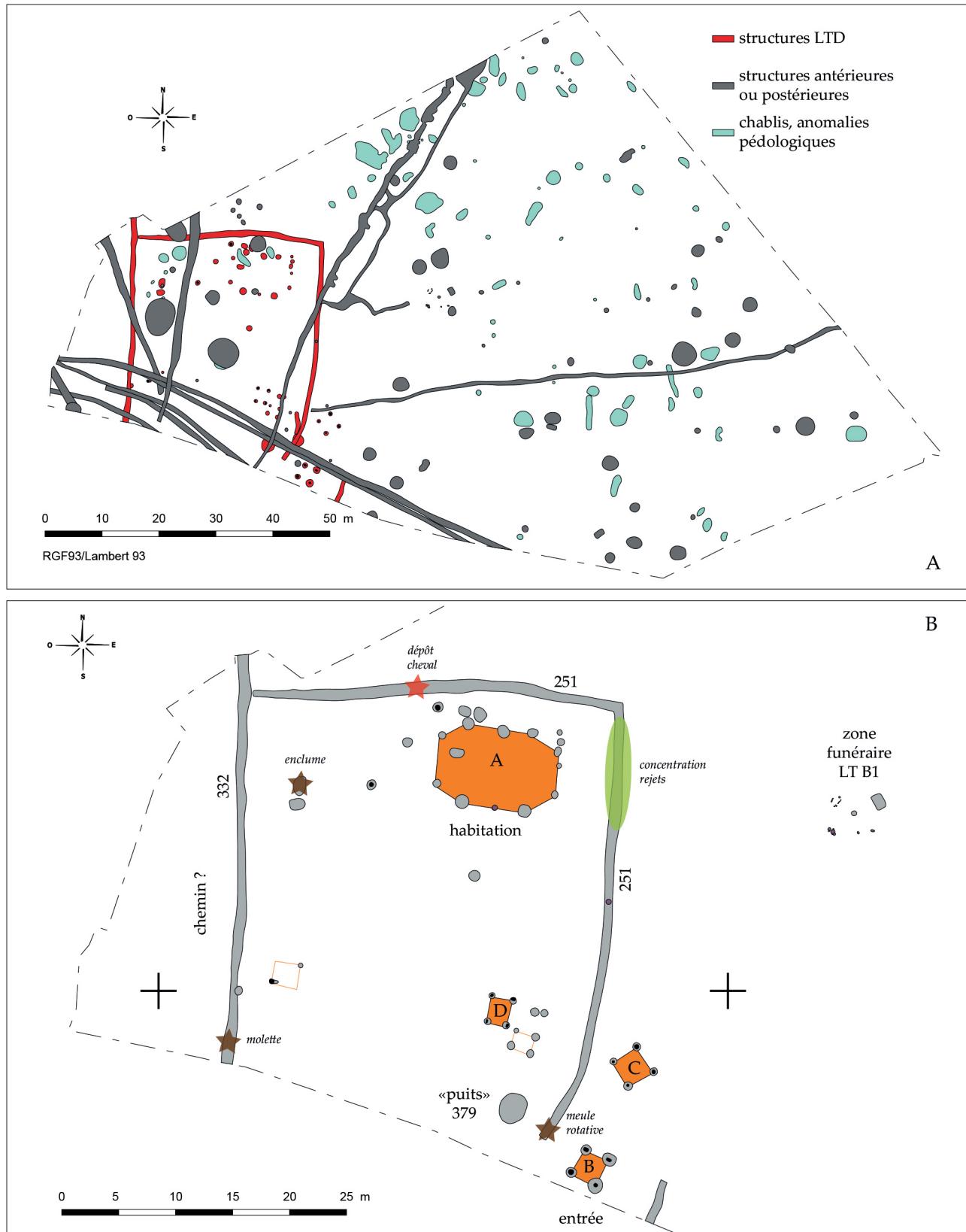


Fig. 6 - Plan du site. A - plan général ; B - plan de l'habitat laténien.

de son interruption. Son profil est assez changeant : il peut-être en U, avec un fond plat et des parois plus ou moins évasées, dissymétriques (une paroi droite, une évasée). Le mobilier y est plus abondant que dans le fossé 332, et une concentration plus importante est perceptible à hauteur du bâtiment, sur une dizaine de mètres du tronçon oriental.

Le segment de fossé 398 n'a livré aucun mobilier qui permettrait d'assurer sa contemporanéité avec l'enclos. Cependant, il suit le même axe que le fossé 251 avec lequel il semble s'articuler pour former une entrée. Il se poursuit vers le sud hors de la parcelle décapée.

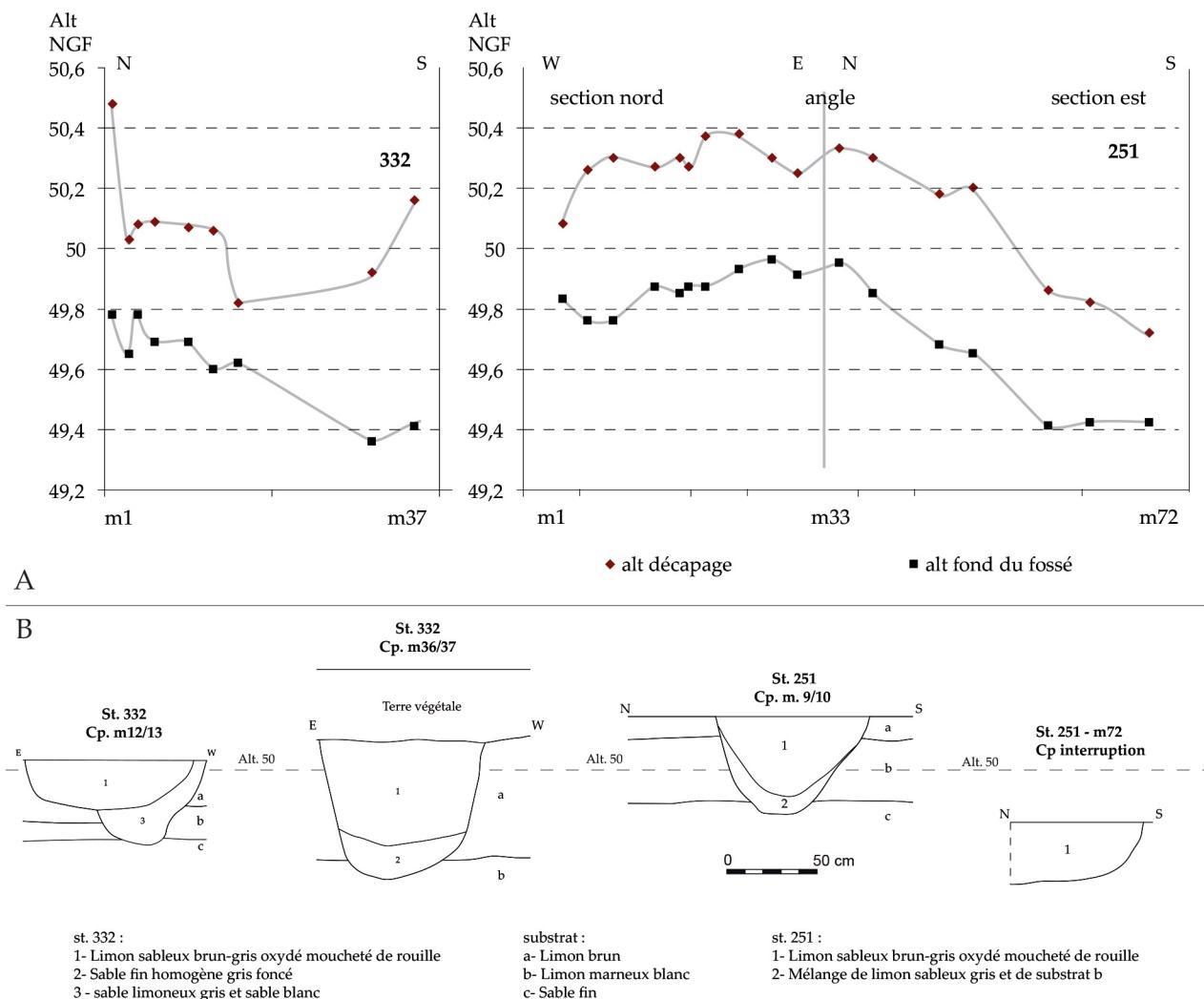


Fig. 7 - Les fossés d'enclos. A - profil des fossés d'enclos ; B - Coupes des fossés d'enclos.

Les bâtiments

L'angle nord-ouest de l'enclos est occupé par un bâtiment de grande dimension construit sur poteaux (bâtiment A, fig. 8). Il est implanté parallèlement au fossé d'enclos dont il est distant au nord d'environ 3 m, à l'est de 4,70 m. Son plan est classique pour la période (il apparaît à La Tène moyenne et perdure durant le Haut-Empire) : édifice allongé à pans coupés au niveau des pignons, de plan octogonal. Dix poteaux composent son ossature. Il est long de 10 m, large de 7 m et couvre une surface minimale de 66,3 m². La rapport Longueur/largeur est de 1,4. Il répond ainsi aux standards locaux et se range, suivant les classes proposées par Sidonie Bündgen sur ce type de constructions dans la région rémoise, dans la catégorie des grands à très grands bâtiments (51 à 130 m², BÜNDGEN 2016), mais son agencement n'apporte pas d'arguments nouveaux à la discussion sur les bâtiments à parois rejetées (MAGUER & ROBERT 2013, FICHTL & TREBSCHE 2019). Rien n'interdit, mais rien n'autorise non plus à penser qu'il pourrait s'agir de la structure porteuse d'une construction plus grande ; aucune trace de paroi, qui a pu disparaître, n'ayant été repérée.

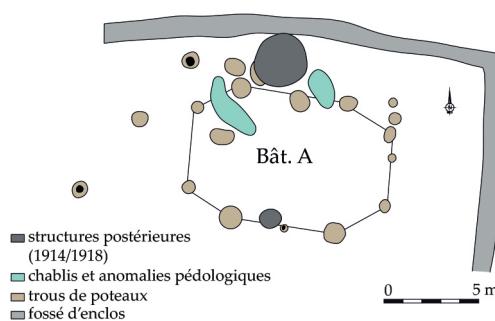


Fig. 8 - Plan du bâtiment A (T. BOUCLET, B. HÉNON).

Soulignons cependant que l'architecture sur tranchée de fondation est connue pour la région et la période, en particulier sur les *oppida* de Condé-sur-Suippe ou Villeneuve-Saint-Germain.

Le bâtiment de Soupir trouve des comparaisons strictes, tant des points de vue du plan que des dimensions, avec une des constructions, datée La Tène D1a, de Bazoches-sur-Vesles "les Chantraines" (Aisne, GRANSAR & POMMEPUY 2005), à quelques kilomètres de là, où le bâtiment 414 de plan octogonal est long de 10 m, large de 7 m, pour une surface de 65 m² (fig. 9).

Tous les poteaux n'ont pas été vus lors du premier décapage, aussi leurs dimensions (en particulier leur profondeur) sont-elles liées aux différents niveaux de décapage. Cependant, ceux-ci, à une exception près, sont tous creusés jusqu'à la cote de 50 m NGF environ, ce qui laisse supposer une certaine homogénéité dans la profondeur réelle des creusements.

Des poteaux périphériques n'ont pas pu être interprétés en termes de constructions architecturales, bien que certains soient de taille conséquente. Peut-être faut-il voir dans l'alignement de trois poteaux orientés nord-est/sud-ouest, un segment de palissade long de près de 9 m.

Enfin, c'est à proximité de cette construction que le fossé recelait le plus d'artefacts, toutes proportions gardées, le mobilier n'étant globalement pas abondant. Ce constat invite à proposer que

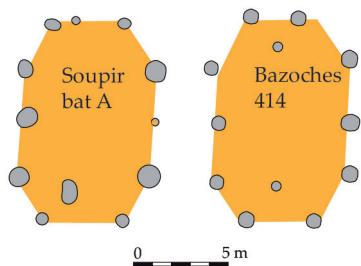


Fig. 9 - Comparaison du bâtiment A avec le bâtiment 414 de Bazoches (GRANSAR & POMMELAY 2005).

sa fonction principale, sans être nécessairement exclusive, était celle d'habitation.

Les autres constructions identifiées se situent dans le secteur sud en limite d'emprise. Ce sont trois bâtiments construits sur quatre poteaux aux caractéristiques similaires (plan, dimensions, taille des poteaux, tab. I) sauf en ce qui concerne leur orientation qui, elle, diffère. Ils sont situés de part et d'autre du fossé 251, à proximité de son interruption (fig. 10).

La dimension des trous de poteaux est inhabituelle ; en effet, ils sont de taille assez conséquente, très différente de ceux du bâtiment A, ce qui n'est pas si courant localement pour cette période. Les négatifs sont toujours bien visibles. Dans la majorité des cas, ils ne sont pas circulaires mais de forme allongée, ce qui évoque des troncs fendus en deux (fig. 11). Concernant les poteaux, les différents décapages nous ont conduit à raisonner non pas en terme de profondeur mais d'altitude absolue.

Le bâtiment B est implanté entre les fossés 251 et 398 au niveau de l'interruption de ceux-ci, c'est-à-dire à l'emplacement de ce qui peut être considéré comme une entrée vers l'enclos. Il leur est parallèle. Les trous de poteau mesurent en moyenne 1 m de diamètre ; ils sont tous à parois verticales et fond plat. L'un d'entre eux, le 399, est plus profond que les autres. Il mesure 1,12 m de côté. Ses parois sont

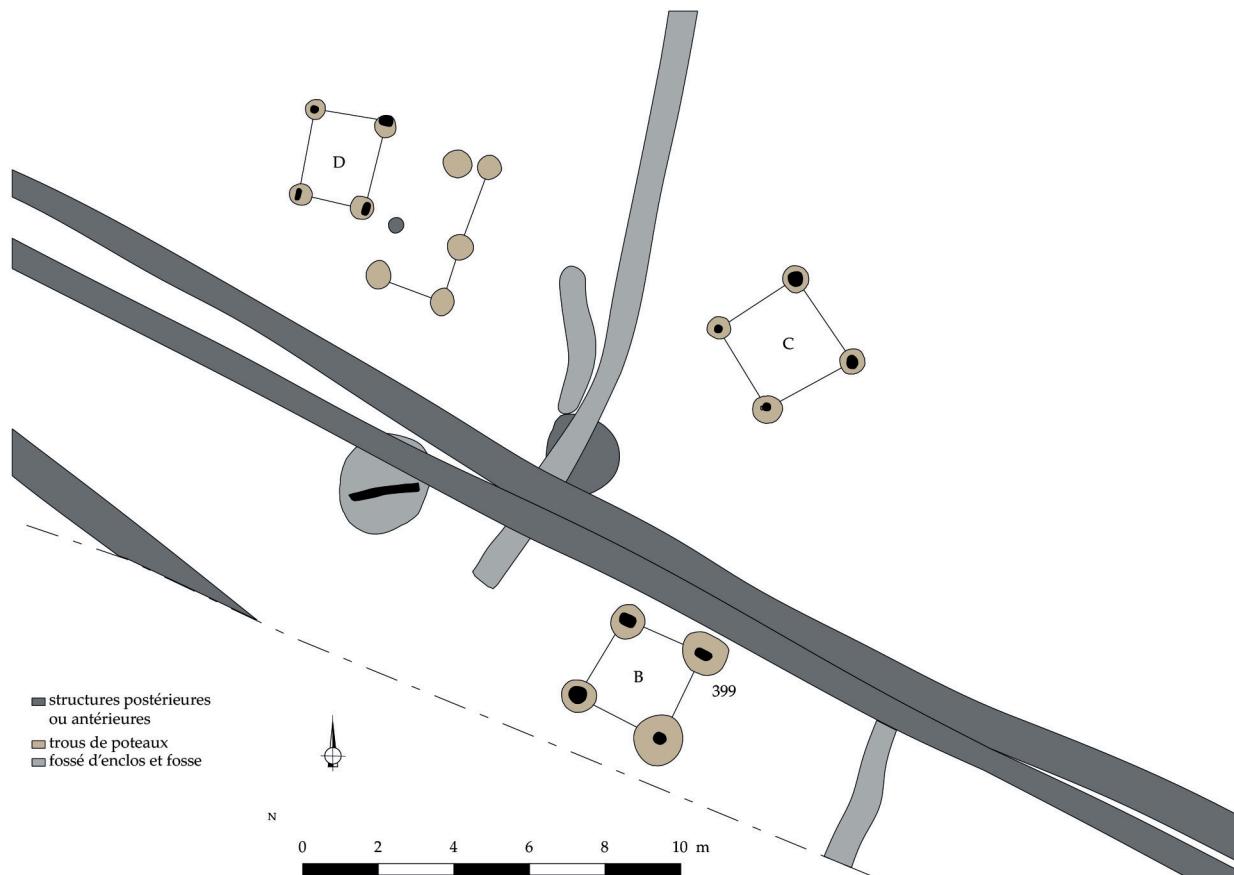


Fig. 10 - Plan des bâtiments de la zone sud (T. BOUCLET, B. HÉNON).

	Plan	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m ²)
Bat. B	carré	2,30	2,30	5,87
Bat. C	carré	2,45	2,45	6,45
Bat. D	rectangulaire	1,90	2,30	4,36

Tab. I - Caractéristiques des bâtiments sur quatre poteaux.

	Poteaux	diamètre ou longueur (m)	négatif (m)	profondeur (m)	altitude décapage	altitude fond	observations
bâtiment B	346	0,97	0,43 *0,31	0,58	49,92	49,45	
bâtiment B	347	1,30	0,45*0,30	0,30	49,73	49,43	coupe incomplète
bâtiment B	399	1,12	0,44*0,25	0,65	49,96	49,31	profondeur poteau 0,52 - base du poteau à 49,44
bâtiment B	401	0,90	0,47*0,47	0,30	49,74	49,44	2 nd décapage

Tab. II - Caractéristiques des poteaux du bâtiment B.



Fig. 11 - Le négatif du poteau 338 en cours de fouille (B. HÉNON).

verticales, le fond est plat. Le négatif est en position centrale ; il ne repose pas sur le fond de la fosse mais sur une couche de limon brun gris compact. Une couche de sable et gravier en dôme (couche 4) sert manifestement au calage du poteau dont le trou est ensuite comblé d'un limon très hétérogène. Si ce trou de poteau est plus profond que les autres, la base du poteau est, en revanche, à la même altitude que les autres (49,45 NGF environ, tab. II et fig. 12A), ce qui suggère que, suite à un surcreusement, qu'il a été volontairement comblé avant d'installer le poteau afin de retrouver un niveau homogène, les hauteurs des poteaux devant être calibrées au préalable.

Le bâtiment C est construit à l'extérieur de l'enclos, à moins de 2 m du fossé 251. Il n'est pas du tout orienté comme celui-ci mais suivant un axe nord-est / sud-ouest. Les trous de poteaux sont circulaires, à fond plat et parois verticales.

Le bâtiment D est implanté à l'intérieur de l'enclos. Il est parallèle au fossé 251. Une structure rectangulaire sur 4 poteaux est bien visible. Ses poteaux sont profonds, les négatifs sont bien nets. Les trous de poteaux sont circulaires. Leur diamètre moyen est 0,75 m. Ils sont tous à fond plat et parois verticales. Les poteaux sont de forme oblongue ;

ils peuvent être en position centrale ou calés le long d'une paroi. La séquence de remplissage des trous de poteau est identique dans les quatre cas et dissymétrique de part et d'autre du poteau.

Sur sa périphérie, se positionnent un certain nombre de poteaux beaucoup moins profonds dont les négatifs ne sont pas perceptibles (fig. 12B). La zone a été finement nettoyée afin de rechercher d'autres poteaux éventuels, avec pour hypothèse qu'il pouvait s'agir d'un grand bâtiment dont seule la partie porteuse (les 4 poteaux profonds) était profondément ancrée. Le résultat n'est pas convaincant, il est difficile de proposer un plan cohérent à partir des données obtenues. L'hypothèse ne peut cependant pas être totalement exclue.

Enfin, à proximité du fossé 332 dans la zone sud-ouest, l'hypothèse d'un autre bâtiment peut être émise mais non vérifiée : situés dans un secteur où de nombreux fossés ont été creusés à des périodes postérieures ayant potentiellement détruit des structures antérieures, seuls deux trous de poteaux pourraient témoigner de celui-ci.

La contemporanéité du bâtiment A avec l'enclos ne fait aucun doute et peut être considérée comme acquise. En effet, son axe respecte celui des fossés et il est positionné dans un angle, par ailleurs son plan est en parfaite harmonie avec les corpus connus. Les quelques restes céramiques recueillis dans les poteaux ne s'opposent d'ailleurs pas à cette proposition.

Celle des bâtiments de la zone sud est moins évidente *a priori*. En effet, ce type de construction sur quatre poteaux est ubiquiste durant toute la Protohistoire récente, voire au-delà. Leur module et leur mode de construction analogues permettent d'envisager leur synchronie.

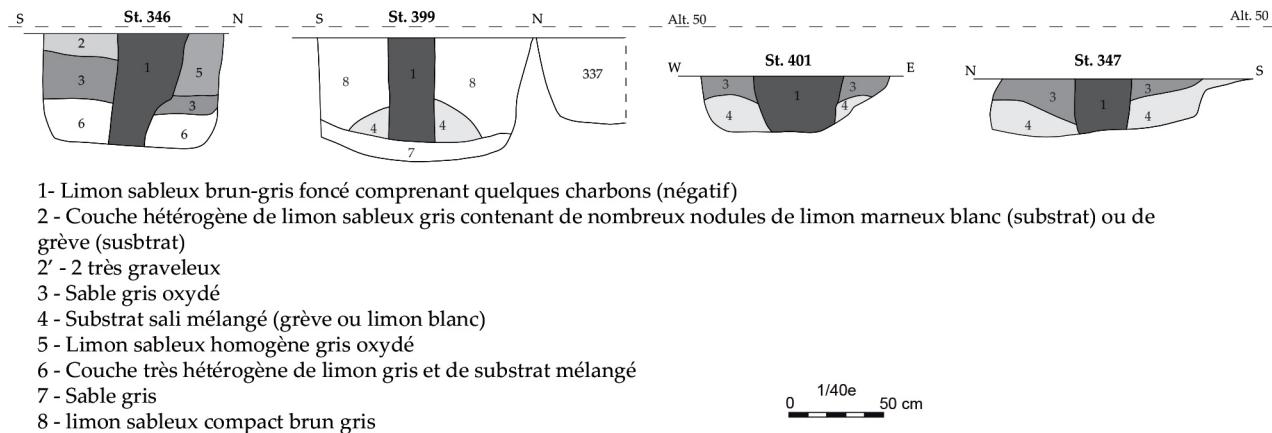


Fig. 12 - A - Coupes des poteaux du bâtiment B (T. BOUCLET) ; B - profondeur des trous de poteaux des bâtiments de la zone sud (B. HÉNON).

Si les bâtiments B et D sont positionnés parallèlement aux fossés d'enclos (à l'intérieur pour le D, au niveau de l'entrée pour le B), le troisième se situe à l'extérieur et ne respecte pas l'orientation générale de l'espace. Les trous de poteau de celui-ci n'ont livré aucun mobilier, au contraire des deux autres au sein desquels ont été récoltés quelques tessons de La Tène C2b/D1a.

Cependant, au vu du mode de construction homogène, et en l'absence de traces d'habitat antérieur ou postérieur, on retiendra la supposition selon laquelle l'ensemble des bâtiments se rattache au petit établissement enclos de La Tène finale.

Les fosses

À l'intérieur de l'enclos, les fosses ne sont pas très nombreuses et c'est là encore une caractéristique des habitats ruraux de La Tène finale. On en dénombre quatre. Trois d'entre elles sont des petites fosses peu profondes localisées dans la moitié nord de l'enclos. La quatrième mérite plus d'attention.

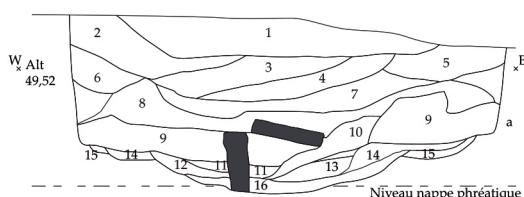
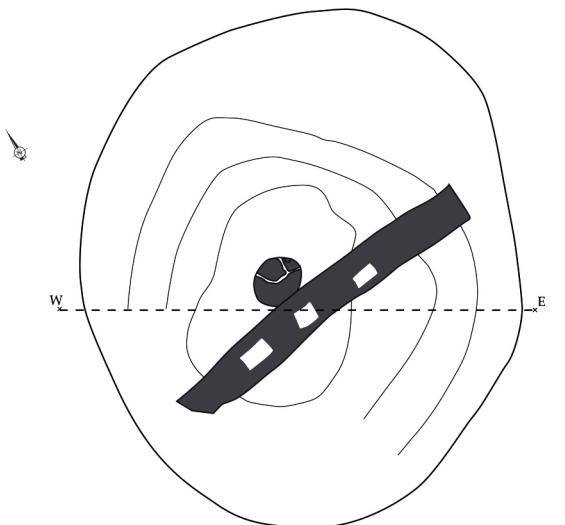
Il s'agit de la fosse 379 localisée dans la partie sud de l'enclos à proximité immédiate de l'entrée.

Son intérêt majeur est d'avoir livré des éléments en bois gorgés d'eau et donc conservés. Il s'agit d'éléments architecturaux et d'une écuelle en bois, de type tèle (fig. 13).

De plan plus ou moins quadrangulaire à angles arrondis, cette fosse mesure 2,70 m de long pour 2,30 m de large (fig. 14). Elle a, dans un premier temps, été sondée à la pelle hydraulique, mais dès l'apparition des éléments de bois, la fouille s'est poursuivie manuellement. Lors de la fouille, seul le fond de la fosse atteignait le niveau actuel de la nappe phréatique (alt. 49 m NGF). Les parois de cette structure sont verticales, le fond est assez irrégulier et se distingue par un léger surcreusement central. Elle atteint à son maximum 1 m de profondeur. Le surcreusement central est comblé d'une alternance de couches très sombres plus ou moins argileuses (US 10 à 13). Autour de ce surcreusement, les couches sont composées du substrat remanié mais propre (US 9, rebouchage rapide ?). Au-dessus, se trouve une couche de limon sableux gris très fin homogène aux limites nettes et très franches (US 8) en particulier avec la couche sous-jacente (US 9), puis une autre couche très proche mais contenant de très fins



Fig. 13 - La fosse 379, vue de la sablière, du poteau et de la jatte (S. THOUVENOT).



- 1- Grève couleur rouille (grève remaniée)
- 2- Sable homogène gris rouille
- 3- Comblement hétérogène, mélange de poches de grève et de limon sableux gris
- 4- Sable grisâtre (substrat rapporté)
- 5- Identique à l'US 1
- 6- Identique à l'US 2 mais plus foncé
- 7- Limon gris comprenant des lits de sable fin
- 8- Limon sableux homogène gris
- 9- Substrat hétérogène
- 10- Limon argileux gris clair
- 11- Limon argileux homogène noir
- 12- Limon argileux noir-gris foncé
- 13- Limon argileux gris comprenant des oxydes de fer
- 14- Limon sablo-argileux gris clair
- 15- Sable blanc
- 16- Sable oxydé
- a- Lits successifs de sable

Fig. 14 - Coupe de la fosse 379 (T. BOUCLET).

litages sableux². En fin d'utilisation, la fosse a fait l'objet d'un remblaiement volontaire comme en témoignent les dernières couches de comblement (US 4, 1 et 3) qui sont composées presque

2 - Des prélèvements en vue d'une analyse palynologique ont été effectués dans les couches qui paraissaient les plus propices à une bonne conservation des pollens. Ceux-ci se sont révélés stériles.

exclusivement de grève remaniée et rapportée. Des couches de limon sableux gris (US 2, 5 et 6) proche du limon de surface, dans laquelle la fosse est creusée, tapisse les parois.

La poutre, une sablière (cf. *infra* étude xylologique) se trouvait, quant à elle, en position secondaire mais sans doute plus vraisemblablement en situation de réemploi que de rejet. En effet, elle suit un plan incliné du bord de la fosse vers son centre. Elle est maintenue par un petit poteau fiché dans le substrat, les deux pièces étant assemblées à tenons et mortaises. L'hypothèse est qu'il s'agit d'un système d'accès pour descendre dans la fosse, pour y recueillir de l'eau par exemple. L'étude carpologique étaye cette proposition et pourrait même signaler la volonté de maintenir un accès à une eau propre.

ÉTUDE XYLOLOGIQUE DES PIÈCES DE BOIS DE LA FOSSE 379

Les couches hydromorphes de la fosse 379, datée de La Tène C2b/D1a, ont livré trois pièces de bois parfaitement préservées et qui forment un aménagement particulier.

Une poutre était maintenue en position oblique par le tenon d'un poteau inséré dans une mortaise (fig. 15 à 17).

Cette longue poutre conservée sur environ 2 m de longueur, a été obtenue par fente radiale d'un tronc de chêne (*Quercus sp.*). Ce mode de conversion donne à la pièce sa section triangulaire importante (23 x 14 x 22 cm). L'aubier est complet sur une portion de la poutre (la moitié inférieure), le bois a donc été mis en œuvre sans l'expurger, après simple écorçage.

La partie basse de la poutre, bien conservée, est coupée droite dans le sens transversal, soit perpendiculairement au fil du bois. Il n'y a pas de trace d'outil évidente, mais de discrets éclats pourraient être attribués à une hache, outil particulièrement adapté pour ce type de taille. À l'opposé la partie supérieure, noueuse, était altérée car prise dans des sédiments moins humides qu'à la base du comblement.

Le fil droit sur une grande longueur, puis le nœud à l'une des extrémités, permettent de situer la pièce dans un fût droit, juste en dessous des premières branches formant houppier (fig. 18).

La poutre est perforée de trois grandes mortaises rectangulaires traversantes de dimensions variables, espacées de 23 à 25 cm. Les longueurs sont de 14, 11 et environ 21 cm pour une largeur constante de 9 à 9,5 cm. Les éléments mortaisés sont attestés sur de nombreux sites et sur une



Fig. 15 - La poutre et le poteau. A - vue vers le sud, B - vue vers le nord des deux éléments en place (S. THOUVENOT).



Fig. 16 - Le poteau, vue longitudinale et détail de la pointe (B. LECOMTE-SCHMITT).

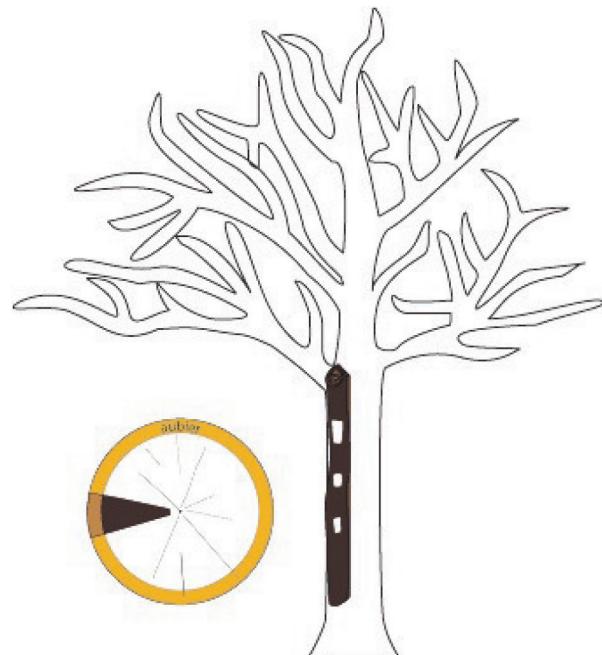


Fig. 18 - Positionnement de la poutre sablière dans le fût, en section transversale et longitudinale (B. LECOMTE-SCHMITT).

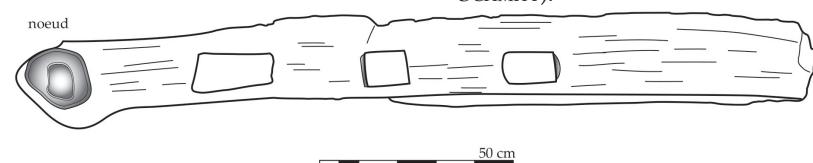


Fig. 17 - La poutre *in situ* et dessin (B. LECOMTE-SCHMITT).

large période chronologique qui va du Néolithique à aujourd'hui. Il s'agit de pièces de charpente destinées à être assemblées perpendiculairement à d'autres munies de tenons, et fréquentes dans des constructions de divers ordres (bâtiments, ponts, etc.). Pour l'âge du Bronze final, le site de Hauterive-Champréveyres (Suisse) en a notamment livré de très beaux spécimens et permis une étude précise des traces d'outil et du mode de perçement. Une relation étroite entre l'utilisation prédominante de la hache, la largeur du tranchant et les dimensions de la mortaise a ainsi pu être mise en évidence (PILLONEL 2007, p. 144). Plus proches dans le temps, des poutres à séries de mortaises rectangulaires appartenant à d'anciens ponts celtes ont été découvertes sur le site de La Tène (Suisse), lors des fouilles anciennes de Paul Vouga et William Wavre, notamment celles de 1908 en amont du pont Desor (PILLONEL & REGINELLI SERVAIS 2009). On peut également citer des éléments similaires pour les ponts celtes de Cornaux-les-Sauges (Suisse, RAMSEYER 2009), ou d'Etival-Clairefontaine (Vosges, DEYBER 1978). Ces éléments sont toutefois plus massifs, de section presque carrée, destinés à supporter des charges très importantes.

La poutre de Soupir, assimilable à une sablière, était maintenue en place par la présence dans sa mortaise supérieure du tenon d'un court poteau enfoncé dans le substrat.

Ce poteau, long de 59 cm et de section 14,5 x 18 cm, a été obtenu par fendage d'un jeune tronc de chêne dont nous pouvons estimer le diamètre initial entre 32,5 et 38,3 cm (fig. 19). Les traces de hache relevées aux extrémités ont façonné la courte pointe fichée dans le fond de la fosse et dégagé le tenon (fig. 16).

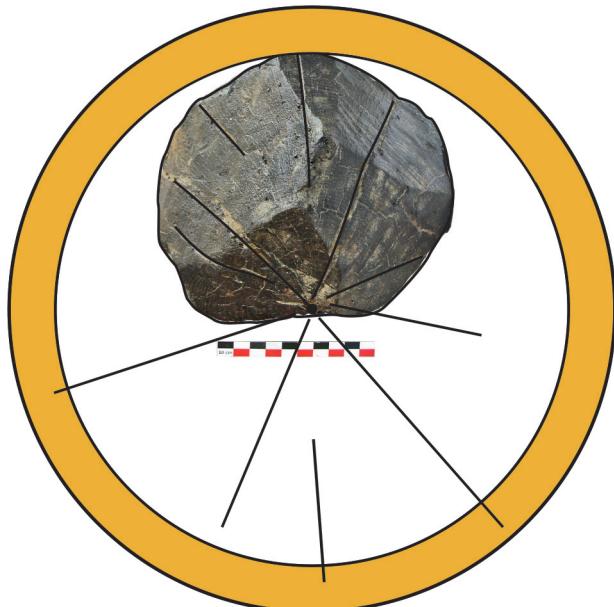


Fig. 19 - Position du poteau dans la bille. En orange, l'aubier théorique (Schéma B. LECOMTE-SCHMITT).

Les pointes des pieux découverts en contexte archéologique sont légion et très variées, qu'il s'agisse du nombre de faces observées (avec toutefois une prédominance des pointes à quatre faces), de la présence ou non de chanfreins, de la longueur. L'outil utilisé est presque exclusivement la hache, qui laisse bien souvent dans le bois la trace d'un tranchant plus ou moins large et ébréché, comme c'est d'ailleurs le cas ici. La pointe est cependant très courte sur l'élément de Soupir, et la forme appointée est moins fonctionnelle que relative à la retaillé de l'élément pour le mettre aux dimensions souhaitées. Le tenon, d'une longueur conservée de 13 cm pour un diamètre de 5,7 x 6,4 cm, est excentré par rapport à la section du poteau, et axé sur le cœur de la bille, dont le bois est particulièrement dur et résistant. Il semble avoir été réalisé de façon à tenir compte de l'anatomie de l'arbre dans lequel il a été taillé, mais aussi de certains ajustements destinés à ce qu'il ne dépasse pas des limites de la poutre dans laquelle il était fiché. Les tenons étudiés par Daniel Pillonel sur le site de Hauterive-Champréveyres pour le Bronze final sont également des tenons circulaires, « diminués par fente, rectifiés par quelques coups de hache » (PILLONEL 2007, p. 142). Sur l'élément de Soupir, les éclats laissés autour du tenon confirment ce mode de travail.

Le choix du chêne (*Quercus sp.*) dans ce type d'usage, et dans la construction de manière générale, s'impose de lui-même : bois polyvalent dur et résistant, il est aussi très durable dans le temps. En effet les vaisseaux du bois de cœur, appelé duramen, sont bouchés par des thylls et ne véhiculent plus de nutriments, les rendant moins sujet aux attaques des bactéries, champignons, et autres insectes lignivores.

La poutre et son poteau tenonné semblent en place dans la fosse. Le poteau est planté dans le fond de la structure et son tenon fiché dans la mortaise supérieure de la poutre. Cette dernière repose d'une part sur le fond de la fosse, et d'autre part sur son rebord, maintenue par le poteau dans une inclinaison d'environ 18°. L'hypothèse d'éléments en position de rejet est incompatible avec cet assemblage conservé, d'autant que le tenon, relativement étroit, se trouve dans la mortaise la plus grande. Si les pièces avaient été jetées dans la fosse, elles se seraient désolidarisées. Nous avons donc bien là un aménagement lié à la fosse, et destiné à servir de rampe d'accès à sa partie inférieure. Les éléments ont pu être prévus dès l'origine pour cette fonction, les mortaises de la poutre rappelant les encoches des échelles protohistoriques taillées dans des troncs. Les échelles monoxyles sont des découvertes rares mais cependant connues notamment pour l'âge du Bronze. Sur le site de Meistratzheim (Bas-Rhin), à 21 km au sud-sud-ouest de Strasbourg, deux puits du Hallstatt C ont livré de telles échelles, taillées dans des troncs d'aulne (VEBER *et al.* 2008). À Pierre-

de-Bresse (Saône-et-Loire), une autre échelle datée de l'âge du Bronze moyen-final, en chêne, a pu être étudiée (CHEVRIER *et al.* 2017). Sur cette même commune, une fouille de 2020 en a livré plusieurs autres exemplaires, dont l'étude est à venir.

Bien que plus ancien, un ensemble particulièrement similaire à celui de la fosse 379 a été découvert à Ziegelescheuer (Bas-Rhin) - "Les résidences du vignoble" (DUMONT & TREFFORT 2000). La structure 15, interprétée comme un bassin destiné à prélever de l'eau, a permis la conservation de pièces de bois. Une des parois est ainsi maintenue par des pieux verticaux en chêne. Découverte à plat au fond du puits, au-dessus d'une planche appuyée, une planche fendue sur quartier et perforée de 3 mortaises quadrangulaires, datée sur cambium de 663 av. n. è. (TEGEL dans DUMONT & TREFFORT 2000, p. 80-81) a alors été interprétée comme étant en position secondaire de rejet (fig. 20). Mesurant entre 29 et 33 cm de large pour 190 cm de long avec des mortaises de 7 à 7,5 d'ouverture, elle est plus mince que celle de Soupir avec seulement 5 cm de section maximale d'après les relevés (DUMONT & TREFFORT 2000, fig. 13). Sous cette poutre, en position oblique, la planche appuyée mesurait environ 140 cm de long. La position de ces deux éléments et leur nature doivent pouvoir être réinterprétés : dans un article de 2004, il est précisé : « Ce puits était visiblement doté d'une rampe aménagée pour accéder au fond, où était la structure cuvelée dans laquelle on puisait l'eau » (ACHARD-COROMPT *et al.* 2004). Bien que la rampe ne soit pas décrite, les éléments de bois ont pu en être des éléments constitutifs, la planche appuyée, fichée dans le fond du creusement, aurait alors eu une fonction similaire au pieu à tenon de Soupir, soutenant la poutre mortaisée en position oblique jusqu'au rebord supérieur du puits.

Les éléments de Soupir forment donc bien un système de descente dans la fosse 379, qu'ils aient été prévus dès l'origine pour cet usage, ou fabriqués à partir d'éléments préexistants ici en réemploi.

Sous cette rampe d'accès a été découvert un récipient monoxyle (fig. 21). Cet élément archéologiquement complet mesure 26 x 24,2 cm de diamètre externe pour un diamètre interne de 22 cm. Sa hauteur totale est de 8,4 cm pour une profondeur utile de 6,4 cm, avec une épaisseur maximale du fond de 2,2 cm. L'objet a été façonné, et non tourné,

3 - La zone de distribution des deux espèces de frênes présentes en France permet selon toute vraisemblance d'identifier ici le frêne commun (*Fraxinus excelsior*), au bois souple, élastique et lisse au toucher (RAMEAU *et al.* 1989, p. 481). Le frêne est apprécié pour la fabrication de récipients et autres manches d'outils, car il est facile à travailler, et résistant aux chocs et à l'usure.

dans une demi-bille de frêne (*Fraxinus sp.*³) au bois madré⁴. Bien qu'ayant été soigneusement polie, la face externe laisse encore deviner, sous l'une des poignées, les éclats laissés par l'herminette lors de la mise en forme.

La chaîne opératoire pour l'obtention d'un récipient creux est bien connue (DIETRICH 1994, MILLE 1992, 1999, 2002, PILLONEL 2007) (fig. 22). Un rondin de bois vert, dont le diamètre et la longueur conditionnent les dimensions du futur contenant, est fendu en deux. Dans la face fendue de ce demi-rondin, on dessine la forme de l'ouverture du futur récipient, dont le fond se trouvera du côté de l'écorce. Ainsi débité, l'objet subira moins les effets du séchage du bois (fentes de retrait), et cette orientation lui donne une meilleure résistance aux chocs. On commence ensuite à creuser la cuvette, opération pour laquelle l'herminette est particulièrement adaptée. La face externe est ensuite dégrossie. Le travail se poursuit de façon plus fine jusqu'à l'obtention de l'épaisseur de paroi voulue, toujours avec une petite herminette, ou un ciseau à bois. Enfin, les surfaces sont polies et lissées, effaçant les traces de façonnage et rendant l'objet plus agréable au toucher. Pour un récipient tourné, les premières étapes sont identiques, en laissant toutefois un tenon au centre de la cuvette pour l'attache au tour, qui permettra à la fois d'obtenir des parois plus fines et plus lisses (DIETRICH 1994).

Les deux poignées ménagées sur le pourtour appartiennent à la même moitié de récipient : leur amorce s'aligne globalement sur un diamètre et ne sont pas parfaitement symétriques. La première, incomplète, présente une légère inflexion en son milieu ; l'autre est au contraire un peu plus large en son milieu, dessinant comme une accolade. Sur le pourtour de l'autre moitié du contenant a été ménagée une échancrure semi-circulaire de 2,5 cm de large et 1,4 cm de profondeur, à fonction de bec verseur.

Sur la face externe, un aplat central de 8 à 9 cm de diamètre assure au plat sa stabilité.

Le bois choisi, du frêne, se prête bien à ce type d'usage et est fréquemment identifié pour des récipients, toutes périodes confondues. Abondant dans nos régions, il est facile à travailler.

Ce grand plat creux n'est pas un bol. Par son rapport ouverture/hauteur inférieur à 3, il relève plutôt de la jatte (MILLE 2002, MILLE *et al.* 2014). Le bois de loupe pourrait indiquer une certaine recherche esthétique : apprécié au Néolithique, puis mis de

4 - Le bois madré provient de loupes, excroissances globuleuses se formant sur un tronc et formées d'éléments (fibres, rayons, vaisseaux) irréguliers, sinués et enchevêtrés.

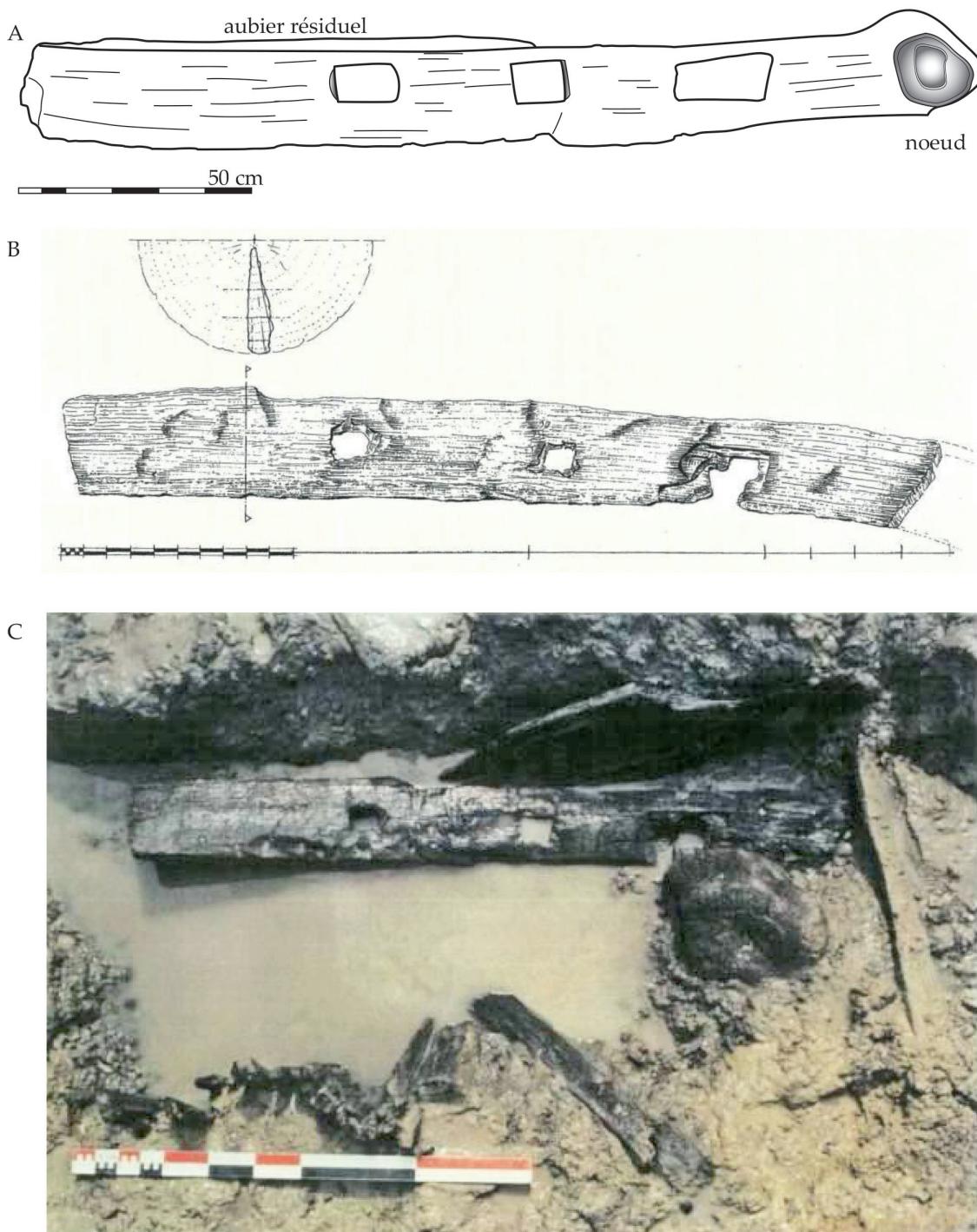


Fig. 20 - Comparaison des planches mortaisées de Soupir et de la structure 15 de Ziegelscheuer "les résidences du vignoble". A - Dessin de la poutre de Soupir, schéma B. LECOMTE-SCHMITT, Inrap. B - Poutre de Ziegelscheuer, dessin W. TEGEL, d'après DUMONT & TREFFORT (2000). C - Base de la fosse 15 de Ziegelscheuer avec bois Hallstatt en place, d'après DUMONT & TREFFORT (2000).

côté au Bronze final (DIETRICH 1994), il est de retour en grâce au Moyen-Âge, tout particulièrement pour une certaine catégorie de récipients : les hanaps à boire (MILLE 2002). Sans être un plat de prestige, ce plat présente des qualités certaines, compte tenu des contraintes techniques de l'époque. Le façonnage est régulier, les parois d'une épaisseur maîtrisée, les poignées et la finition (polissage) sont particulièrement soignées.

Les surfaces noircies par endroit sur le pourtour et au niveau du bec verseur côté externe, indiquent

que l'objet a été mis au contact de flammes sans que cela résulte d'un travail de pré-creusement, comme cela peut s'observer pour les pirogues par exemple : en effet, on n'observe aucune reprise des surfaces, et la zone noircie se trouve notamment au niveau d'un fragment disparu aux cassures érodées et anciennes. Cet « accident » pourrait être la cause de rejet et indique que l'objet s'est retrouvé proche d'un foyer. Le déversoir le rend propre à verser des préparations plutôt liquides, de type lait, soupe ou bouillie, mais nous n'observons pas de dépôt sur la surface interne. L'hypothèse d'un récipient destiné



Fig. 21 - La jatte de la fosse 379 après restauration (S. LANCELOT).

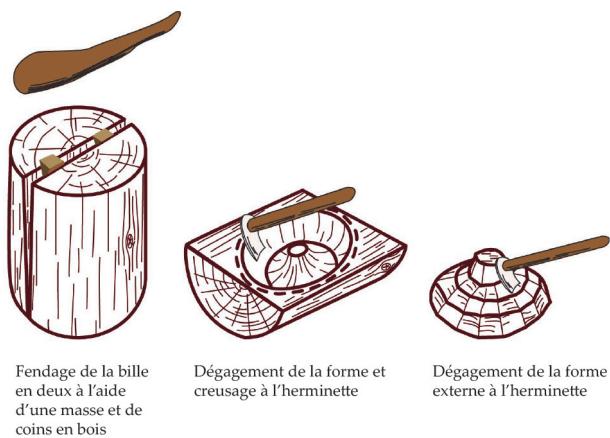


Fig. 22 - Premières étapes de fabrication d'un récipient en bois (B. LECOMTE-SCHMITT d'après DIETRICH 1994, fig. 16, p. 74).

à contenir/recueillir de l'eau semble donc probable. La quantité d'eau au fond de la fosse n'autorisait sans doute pas l'usage de seaux, mais on peut supposer que l'eau récoltée était ensuite reversée dans un récipient de plus grande contenance et plus facile à remonter de la fosse, et que la jatte servait ensuite au foyer pour des transvasements plus aisés.

Cet objet est exceptionnel à plus d'un titre. En effet, si les récipients en bois antiques ou médiévaux sont assez bien connus au point de former des collections telles celles de Rennes, Tours, Saint-Denis, Paris rue de Lutèce, Montpellier, Besançon, Beauvais, etc. (DIETRICH 1994, p. 71, MILLE 2002), rares sont les récipients en bois pré- et protohistoriques qui sont parvenus jusqu'à nous, ce qui nous oblige à chercher des références parfois lointaines. Pour ces périodes, nous ne pouvons pas établir de typologie, juste souligner la prédominance de contenants plutôt ovales.

Les récipients du Néolithique et de l'âge du Bronze ont été particulièrement mis en valeur lors des découvertes des stations lacustres alpines (BOCQUET & HOUOT 1994, PILLONEL 2007, PETREQUIN & PETREQUIN 1988, PETREQUIN 1997). Des études récentes ont permis de faire le point sur l'état de nos connaissances concernant ces récipients (MILLE 2012, SAEDLOU 2012).

Pour la période de La Tène moyenne, un récipient a été mis au jour sur le site éponyme de La Tène, dont ne subsiste qu'un fac-similé en plâtre, bien qu'il semble qu'à l'époque des découvertes, soit entre 1911 et 1916, des copies en bois aient été faites (REGINELLI SERVAIS 2007). Il s'agit d'un plat ovale en forme de cupule, de 45 x 35 cm de diamètre pour 5,5 cm de haut, sans rebord. L'essence de bois dans lequel il a été taillé nous est inconnue.

Un bel exemple de récipient en chêne a été mis au jour sur le site de Trégueux (Côtes-d'Armor, ALLEN *et al.* 2012). Rectangulaire (59 x 29,5 cm) et peu

profond (9 cm), il a un large bord à une extrémité, et une échancrure sur l'autre bord pouvant faire penser à un bec verseur (SAEDLOU 2012). Il est interprété comme pétrin (fig. 23B).

Un plat ovale en peuplier (*Populus sp.*), d'une longueur totale de 52 cm pour un diamètre restitué de 40 à 42 cm et muni de deux poignées diamétralement opposées, a été découvert sur le site de Chambéon/Magneux-Haute-Rive (Loire, MILLE 2012) (fig. 23C).

Sur le site de Sorrus "Les Bruyères" (Pas-de-Calais), daté de La Tène moyenne, pas moins de cinq récipients ont été découverts (DESFOSSÉS & WELLER 1999) : une écuelle en érable, une jatte en frêne, ainsi que les restes de trois auges en aulne dont la largeur approche les 50 cm et qui sont interprétées comme étant en lien avec l'artisanat du sel (fig. 23D). Ces trois récipients présentent des méplats aux extrémités pour leur manipulation. La jatte d'un diamètre de 32 cm, présente une panse très fine et carénée avec une lèvre éversée. Quant à l'écuelle, d'une vingtaine de centimètres de diamètre, elle est également carénée.

À l'issue de ce rapide inventaire, force est de constater que nous manquons de comparatifs pour la période laténienne. En l'état actuel des connaissances, les récipients rectangulaires de type auge ou pétrin semblent plus répandus et ont perduré dans le temps. On en trouve dès l'âge du Bronze et jusqu'à une période récente, sur un large secteur géographique qui s'étend du Royaume-Uni (EARWOOD 1993) à la Russie. Les autres récipients présentent tous des particularités et semblent tous uniques en leur genre, tout comme la jatte de Soupir, avec ses anses en accolade et son bec verseur... N'oublions pas cependant que les récipients en bois, plus légers et maniables que leurs équivalents en céramique, mais ne pouvant servir à la cuisson des préparations culinaires, devaient être plus que très largement répandus parmi les ustensiles du quotidien. Une fois hors d'usage, ils ont pu aussi servir de combustible.

L'ensemble formé par ces trois éléments exceptionnellement conservés aménage un accès au fond de la fosse, sans doute pour y puiser de l'eau à l'aide de la jatte avant de la verser dans un récipient de plus grande contenance mais ne pouvant convenir au puisage. Il vient faire écho à une autre structure, datée de l'âge du Bronze, interprétée également comme une fosse à eau, et mise au jour voici quelques années sur la parcelle du "Parc" (HÉNON *et al.* 2005).

Le système original de descente dans la fosse et la présence d'une jatte inédite viennent apporter un éclairage nouveau sur les populations de La Tène finale. Ces éléments de bois, dans une période pour

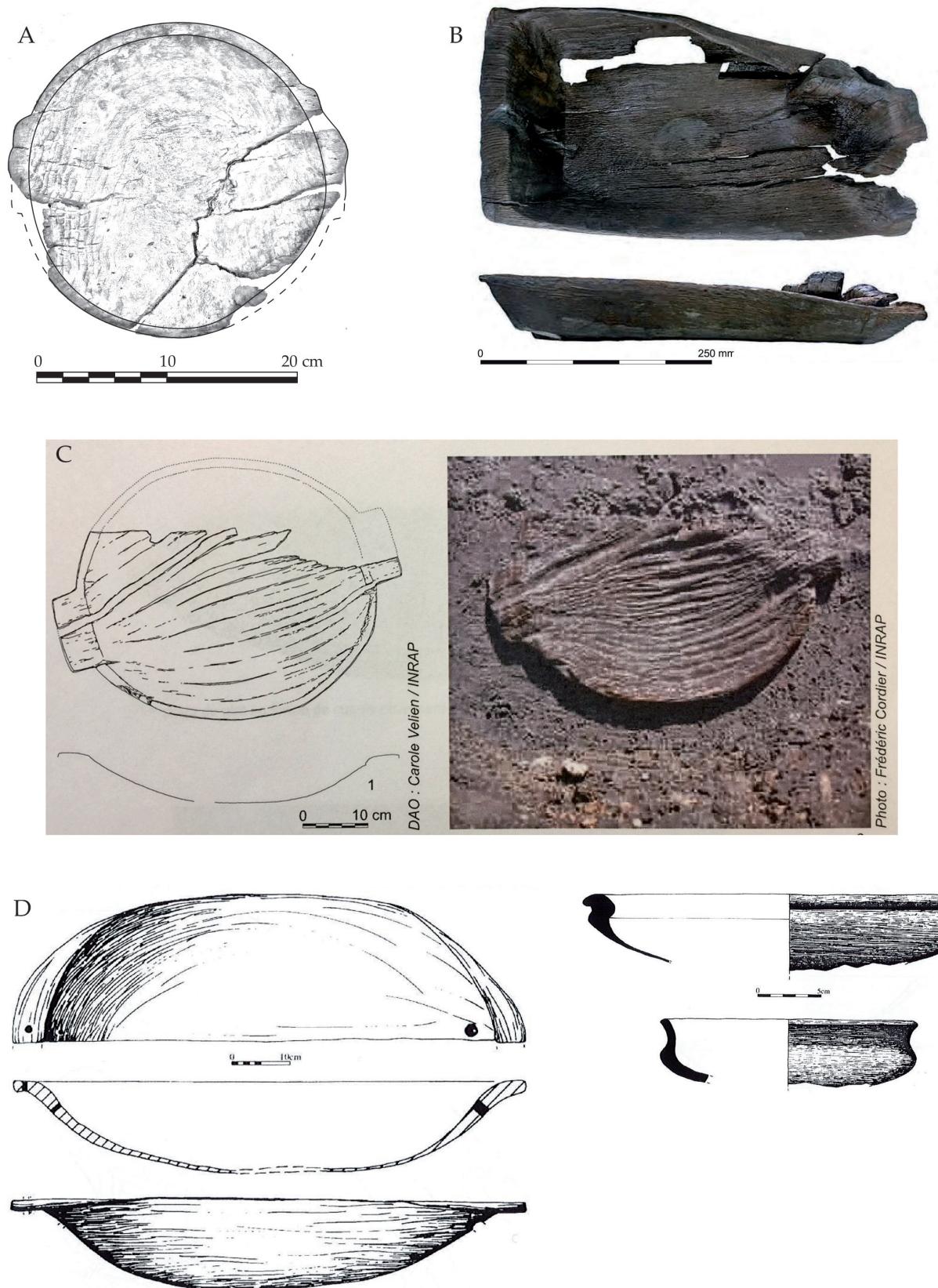


Fig. 23 - Le récipient de Soupir et quelques éléments de comparaison contemporains. A - Jatte du site de Soupir "La Pointe" (cliché et DAO B. LECOMTE-SCHMITT). B - Pétrin en chêne du site de Trégueux (d'après SAEDLOU 2012 p. 1556 et fig. M19.95, p. 1661). C - Plat en peuplier du site de Chambéon/Magneux-Haute-Rive (d'après MILLE 2012 fig. 6.46). D - Une auge en aulne et écuelles carénées en frêne et érable du puits 210, site de Sorrus "Les Bruyères" (d'après DESFOSSÉS & WELLER 1999 p. 48-49 et fig. 110 et 111).

laquelle les découvertes sont rares mais qui pourtant utilisait le bois comme premier des matériaux, rappelle combien notre vision des sociétés passées est tributaire des découvertes et des conditions de conservation⁵.

ÉTUDE CARPOLOGIQUE DE LA FOSSE 379

Deux échantillons carpologiques, soit deux fois huit litres des sédiments, documentent l'établissement de La Tène finale. Le premier a été prélevé dans le fossé d'enclos, en face du bâtiment principal. Le second est issu de l'US.10 de la fosse 379 (fig. 14). Les sédiments ont été tamisés à l'eau, au CRAVO, sur une maille de 0,5 et 2 mm. Potentiellement humides, les refus de tamis de la fosse 379 ont été reconditionnés, avec de l'eau, dans des seaux hermétiques. Les refus de tamis ont ensuite été triés dans leur intégralité. Le matériel carpologique ainsi isolé a été observé sous loupe binoculaire et comparé à divers atlas de comparaison (CAPPERS *et al.* 2006, BOJNANSKÝ & FARGASOVA 2007) et à la collection de référence du CRAVO, composée de plus de quatre mille taxons de graines fraîches et archéologiques. Lors de l'identification, la nomenclature employée est celle de la Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg, du nord de la France et de ses régions voisines (LAMBINON *et al.* 2004). Si l'échantillon du fossé d'enclos n'a livré qu'une base de glume carbonisée de blé amidonnier ou épeautre, nous nous attarderons sur la fosse 379 dont le corpus carpologique est constitué de 265 restes imbibés, soit un NMI de 236 grains ou fruits. Les résultats ont été consignés dans le tab. III.

Le nombre de restes découverts dans la fosse 379 n'est pas négligeable, mais la densité de l'échantillon est toutefois peu élevée - 32,8 restes par litre de sédiment prélevé- pour un contexte humide.

Les plantes qui composent l'assemblage carpologique sont essentiellement des plantes sauvages (95,4 % du NMI). Les plantes alimentaires et les plantes au statut indéterminé ne représentent respectivement que 4,2 et 0,4 % du NMI (tab. IV). Les plantes alimentaires ne comportent que des fruitiers sauvages : roncier et framboisier. D'après le rapport entre plantes sauvages et plantes alimentaires et la densité de l'assemblage, il semblerait qu'il n'y ait pas eu de rejet domestique de végétaux dans la fosse, lors de son fonctionnement. La composition taxinomique des plantes sauvages corrobore cette première impression. En effet, aucune plante strictement inféodée aux cultures et issue de rejet d'activité agricole n'a été identifiée. En plus des plantes dont l'habitat principal se localise dans les sites rudéralisés, les abords des habitations - *Atriplex*

5 - Il n'y a pas eu de datation dendrochronologique sur les bois. La jatte ne s'y prêtait pas et la poutre isolée et en réemploi n'aurait pas apporté d'informations supplémentaires quant à la datation du site.

hastata/patula, *Chenopodium album*, *Marrubium vulgare*, *Urtica dioica* et *Verbena officinalis* -, les taxons adventices des cultures d'hiver (*Anthemis cotula* et *Fumaria officinalis*), des cultures d'été ou sarclées (*Persicaria lapathifolia/maculosa* et *Solanum nigrum*) ou de toutes les cultures (*Anagallis arvensis*, *Stellaria media*), se rencontrent également dans les friches, sur les bords des chemins, des habitations ou des fossés (tab. III). Les graines découvertes dans la fosse 379, issues de la végétation qui croît aux alentours de la structure, sont probablement tombées naturellement dans l'eau. Trois plantes sauvages sont spécifiques des milieux humides : la laîche hérisseée (*Carex hirta*) mais qui est ubiquiste, la montie des sources (*Montia cf. fontana ssp. amporitana*) mais dont l'écologie varie en fonction de l'espèce et de la sous espèce et le scirpe sétacé (*Isolepis setacea*, fig. 24). Ce dernier qui vit dans les sables et graviers humides aux bords des rivières et des pièces d'eau, peut être utilisé de manière fiable pour décrire les conditions environnementales de la fosse. D'après Philippe JULVE (2017), les valences optimales du scirpe sétacé quant aux conditions édaphiques sont les suivantes :

pH : neutre

humidité : mésohydrique

texture : sables fins

nutriments : intermédiaire, pas trop riche en matière organique.

Outre la présence de sable, le scirpe sétacé permet de confirmer la propreté de l'eau qui n'est pas eutrophisée



Fig. 24 - *Isolepis setacea* par Bertrand BUI, via Telabotanica, eFlore - Tela Botanica (tela-botanica.org), licence CC BY-SA 4.0

Taxons par habitat principal	Autres habitats, informations complémentaires
Cultures d'hiver	
<i>Anthemis cotula</i>	Acidicline. Fiches bords des chemins psammophiles à gravicoles
<i>Fumaria officinalis</i>	Terrains vagues, bords des chemins
Cultures d'été, sarclées, jardin	
<i>Persicaria lapathifolia/maculosa</i>	Humidité. Sols compacts argilo-limoneux.
<i>Solanum nigrum</i>	Abords des habitations, sites rudéralisés.
Toutes cultures	
<i>Anagallis arvensis</i>	Bords des chemins, sites rudéralisés.
<i>Stellaria media</i>	Sites rudéralisés.
Milieux rudéraux	
<i>Atriplex patula/prostrata</i>	Bords des chemins, terrains vagues, cultures, talus.
<i>Chenopodium album</i>	Terrains vagues, pied des murs, bords des chemins, cultures.
<i>Marrubium vulgare</i>	Espèce rudérale nitrophile des friches vivaces xérophiles
<i>Urtica dioica</i>	Haies, fossés, terrains vagues bois et prairies eutrophes.
<i>Verbena officinalis</i>	Bord des chemins, talus, friches, sites rudéralisés
Prairies, pelouses	
<i>Prunella vulgaris</i>	Sols frais à humides riches en éléments nutritifs, chemins forestiers.
<i>Rumex acetosella</i>	Sables acides, dalles gréseuses, alluvions décalcifiés
Milieux humides/immérgés	
<i>Alnus glutinosa</i>	Ripisylve aulnaies-frênaies, chênaies frênaies alluviales, aulnaies.
<i>Carex hirta</i>	Ubiquiste
<i>Isolepis setacea</i>	sables et graviers humides aux bords des rivières et des pièces d'eau, prairies et landes humides, chemins forestiers peu fréquentés
<i>Montia cf. fontana amporitana</i>	ruisselets, suintements, fossés humides, généralement sur sable acide
Milieux et ourlets forestiers	
<i>Sambucus ebulus</i>	Talus, berges des rivières, cultures.
<i>Solanum dulcamara</i>	Bords des rivières, nitrophile.
Ubiquistes ou indéterminées	
<i>Carex</i> sp.	
<i>Galeopsis</i> sp.	
<i>Chenopodium</i> sp.	
Lamiaceae	
<i>Mentha aquatica / arvensis</i>	Humidité
<i>Plantago major</i>	Nitrophile
<i>Polygonum aviculare</i>	
Polygonaceae	
<i>Ranunculus bulbosus/repens</i>	
<i>Ranunculus</i> sp.	
<i>Rumex</i> sp.	
<i>Solanum</i> sp.	
cf. <i>Sueda maritima</i>	

Tab. III - Taxons de plantes sauvages de la fosse 379 classés par habitat principal (d'après LAMBINON *et al.* 2004 et JAUZEIN & NAWROT 2011).

	NMI	%
Plantes alimentaires	10	4,2 %
Plantes au statut indéterminé	1	0,4 %
Plantes sauvages	225	95,4 %

Tab. IV - Importance absolue et relative de plantes alimentaires, des plantes au statut indéterminé et des plantes sauvages de la fosse 379.

par des rejets organiques, malgré sa proximité avec l'habitat. Enfin, des fruits d'aulne noir révèlent l'existence de cette essence à proximité de la fosse.

En conclusion, le matériel carpologique de la fosse 379 permet de préciser que cette structure n'a pas reçu de rejet organique, qu'il soit domestique, agricole ou artisanal, et contenait de l'eau «propre» non eutrophisée.

LES REJETS

LES RESTES DE FAUNE

La faune des structures de La Tène C2b/D1a se répartit entre les fossés de l'enclos, quelques fosses et poteaux (tab. V). On dénombre 86 ossements dont 47 ont été déterminés au niveau de l'espèce et de la partie anatomique. La masse des restes dépasse à peine le kilogramme. De rares fragments d'os longs et des dents isolées ont été conservés en très petite quantité par rapport au nombre de structures fouillées sur le site. Seule la conservation du dépôt issu du fossé 251 diffère.

Parmi les espèces domestiques le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*), le chien (*Canis familiaris*), le cheval (*Equus caballus*) ont été recensées et pour les mammifères sauvages, le cerf (*Cervus elaphus*). Les bovidés sont majoritaires. La faune du fossé 251 réunit 71 % du corpus.

Le dépôt de faune dans le fossé 251, mètres 15-16

Les ossements sont bruns et relativement bien conservés malgré quelques altérations des corps vertébraux. Des empreintes de vermiculures plus ou moins denses parcourent la surface des ossements.

Constitué de quelques ossements d'un étalon de 19/20 ans (CORNEVIN & LESBRE 1894), ce dépôt linéaire est situé au centre du comblement du fossé 251, dans sa partie supérieure, en vis-à-vis du secteur des bâtiments (fig. 25).

Il s'organise comme suit, de gauche à droite, d'est en ouest : n° 1/crâne, n° 2/fragment d'humérus, n° 3/mandibules, n° 4/bassin complet, n° 6/segment de rachis (vertèbres lombaires et thoraciques). Le fragment de tibia de bœuf (n° 5 du démontage) n'appartient pas au dépôt ; il s'agit d'un os intrusif.

Soupir «la Pointe» - Structure 251, mètres 17 à 14 (de gauche à droite)



Vue d'ensemble du dépôt d'ossements de cheval



Détail de la connexion stricte entre le bassin et le sacrum

Fig. 25 - Dépôt d'os de cheval dans le fossé 251 (cliché : F. SIMON, DAO : G. AUXIETTE).

structure	carré	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Cerf	Total dét.	Indet.	Total
31	1/2sud			1				1		1
251	m 4				1			1	4	5
251	m 4-5	1						1		1
	m 5			1	1			2	8	10
	m 8-9							0	1	1
	m 13	2						2		2
	m 14			1				1		1
	m 16				1			1		1
	m 18			1			1	2		2
	m 20-21		1	2				3		3
	m 24-25			2				2	3	5
	m 26			1		1		2		2
	m 28-29		1					1	1	2
	m 33			1				1		1
	m 36-37			2				2	2	4
	m 38			1				1		1
	m 39							0	1	1
	m 40-41	2						2	10	12
	m 42-43							0	1	1
	m 48-49							0	1	1
	m 50			1				1	1	2
	m 52			1				1		1
	m 63			1				1		1
	m 70	1						1		1
282	1/2sud							0	1	1
318	1/2sud		1					1		1
321			1					1		1
326	1/2ouest			2				2	2	4
333	m 22 fond				1			1	1	2
333	m 24 fond	1						1		1
332	m 9	1						1		1
	m 32-33	2						2		2
	m 36				1			1		1
	m 75				1			1		1
335	1/2estp1	1						1		1
336-337	m 1 fond				1			1		1
349 iso							1	1		1
378	1/2nord		1					1		1
385			1					1		1
390								0	1	1
400		2						2	1	3
Total		13	6	18	7	1	2	47	39	86

Tab. V - Nombre de restes par espèce pour les structures de La Tène C2. Les os du dépôt mis au jour dans le fossé 251 ne sont pas comptabilisés.

Commune	Bucy le Long	Villeneuve-Saint-Germain	Bazoches-sur-Vesles	Berry-au-Bac	Condé-sur-Suippe
Lieu-dit	le Fond du Petit Marais	les Etomelles	les Chantraines	le Chemin de la Pêcherie	la Sucrerie
Département	Aisne	Aisne	Aisne	Aisne	Aisne
Attribution culturelle	La Tène	La Tène	La Tène	La Tène	La Tène
Phase/Etape	LTD1D2	LTD1a	LTD1a	LTD1a	LTD1a
Auteur.e	(Auxiette dans PION 1996b)	(Auxiette dans HENON <i>et al.</i> 2012)	Auxiette (GRANSAR, POMMEPUY 2005)	(AUXIETTE 1994)	(AUXIETTE 1994, MENIEL 1984, PARIS 2016)
Boeuf (<i>Bos taurus</i>)	99	459	602	65	6885
Caprinés (<i>Ovis aries</i> / <i>Capra hircus</i>)	145	308	415	148	6847
Porc (<i>Sus scrofa domesticus</i>)	98	743	471	58	19943
Cheval (<i>Equus caballus</i>)	48	57	194	8	1174
Chien (<i>Canis familiaris</i>)	10	48	48	3	1000
Cerf (<i>Cervus elaphus</i>)		1	3	5	17
Sanglier (<i>Sus scrofa scrofa</i>)		2			29
Chevreuil (<i>Capreolus capreolus</i>)		1		1	3
Lièvre (<i>Lepus europaeus</i>)	1		4		111
Renard (<i>Vulpes vulpes</i>)					1
Chat sauvage (<i>Felis sylvestris</i>)					2
Hérisson (<i>Erinaceus europaeus</i>)			6		
Oiseaux	2	8	24		101
Poissons					7
Total déterminés	403	1627	1767	288	36120
Total indéterminés	707	190	1118	126	33264
TOTAL	1110	1817	2885	414	69384

Tab. VI - Spectres fauniques des sites attribués à La Tène D1(D2) dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle.

Le crâne de l'étaillon repose sur les maxillaires, la paire de mandibules est nettement déconnectée et attenante au bassin (fig. 25). Les os du bassin apparaissent en connexion stricte avec le sacrum et une portion du rachis, constituée de toutes les vertèbres lombaires au nombre de six, auxquels s'adjoignent neuf vertèbres thoraciques sur les dix-huit requises. Aucune côte n'a été recensée.

Les épines latérales sont toutes arasées. Une fine incision est perceptible sur l'un des condyles occipitaux.

L'animal a été dépecé, les membres antérieurs et postérieurs, les ceintures scapulaires prélevées, ainsi que les côtes. Les mandibules ont été désolidarisées du crâne pour des raisons inexpliquées.

Cet ensemble de parties anatomiques « sélectionnées » correspond probablement à un prélèvement sur un animal préalablement préparé dont aucune des autres parties anatomiques n'a été identifiée dans aucune autre structure.

Le dépôt rassemble des parties anatomiques ou des portions qui renvoient à la préparation de carcasse et à l'abandon des parties nettoyées ou jugées improches à la consommation. Toutefois, il ne faut pas définitivement éliminer l'hypothèse de pratiques singulières, parmi lesquelles les équidés tiennent une place régulièrement mise en évidence sur les sites de La Tène finale.

À Braine "la Grange des Moines", un dépôt de cheval a été identifié dans un fossé bordier de La Tène D1b. Constitué du thorax plus ou moins en connexion, et isolé de toutes les autres parties anatomiques (certaines sont manquantes, d'autres ont été dispersées), cet assemblage a probablement fait l'objet d'une préparation avant d'être déposé (AUXIETTE *et al.* 2017). Toujours à Braine mais pour l'occupation ultérieure de La Tène D2a où l'établissement change de statut et de fonction, un dépôt dans un angle du fossé de l'enclos réunit sous la forme d'un alignement, plusieurs parties sélectionnées de cheval et de bœuf.

Les dépôts de faune et de pièces anatomiques de chevaux sont peu nombreux mais avérés sur un certain nombre de sites, dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle en particulier, mais en d'autres lieux également. La composition des dépôts est variable. Le dépôt de Soupir s'intègre parfaitement au sein de ces amas singuliers mis au jour sur les sites laténiens. Il peut s'agir de dépôts primaires manipulés ou secondaires, mis en place après la sélection de parties anatomiques, in fine rassemblées dans le comblement des fossés. Mais la disposition des os sous la forme de cortèges ne semble pas anecdotique. L'ensemble s'intègre probablement au sein de rites spécifiques et complexes, encore difficiles à cerner (AUXIETTE *et al.* 2017).

Conclusion

Quelques sites contribuent à appréhender la gestion des cheptels pour les occupations de La Tène C2b/D1a dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle, mais sur la commune de Soupir, un enclos au lieu-dit "le Parc" est lui aussi marqué par l'indigence en vestiges fauniques (53 ossement dont 30 déterminés ; Auxiette dans HASELGROVE & LOWTHER 2005). Pour les sites les mieux documentés, on retiendra les habitats de Berry-au-Bac "le Chemin de la Pêcherie", Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" ainsi que l'*oppidum* de Condé-sur-Suippe "la Sucrerie" et plus en aval, Bucy-le-Long "le Fond du Petit Marais" et Villeneuve-Saint-Germain "les Etomelles". Les spectres fauniques témoignent d'une grande variation de la part des espèces domestiques : porc majoritaire sur l'*oppidum* de Condé-sur-Suippe et dans l'établissement de Villeneuve-Saint-Germain, caprinés dans les habitats de Bucy-le-Long et Berry-au-Bac, bœuf à Bazoches-sur-Vesles (tab. VI).

LE MOBILIER CÉRAMIQUE

La céramique laténienne de Soupir "la Pointe" se trouve dans un état de conservation satisfaisant. Les parois des tessons sont généralement bien conservées, le substrat sablo-graveleux alcalin (légèrement basique) n'ayant pas engendré de dégradation chimique, ni mécanique. Le corpus céramique de l'occupation gauloise de Soupir est assez homogène, bien que certaines structures aient livré quelques éléments postérieurs intrusifs (gallo-romains et / ou médiévaux issus de fossés de parcellaire postérieurs) et l'on peut noter la présence d'une forme nettement antérieure de La Tène ancienne probablement résiduelle, bien qu'aucune structure contemporaine n'ait été détectée dans la parcelle décapée. Il est donc possible qu'un habitat de La Tène ancienne se développe à l'ouest ou au nord de l'emprise décapée.

L'occupation de La Tène finale de Soupir concerne 34 structures archéologiques, ayant livré 450 tessons (tab. VII), dont 29 NMI-bords. Le corpus céramique de Soupir est donc assez indigent.

Fragmentation et éléments de technologie céramique

La fragmentation de la céramique atteint un niveau très élevé, rarement constaté sur les habitats laténiens de la vallée de l'Aisne. Le fossé d'enclos principal (St 251), intégralement fouillé, a livré 322 tessons, représentant un poids de seulement 2 495 g. Le poids moyen du tesson est inférieur à 8 g (très exactement 7,75 g), ce qui est deux à trois fois moins élevé que la moyenne constatée sur les autres sites contemporains. Les grands tessons et formes semi-complètes sont très rares (rejets directs primaires), le mobilier céramique étant très majoritairement constitué de très petits fragments,

Hors contexte (à proximité du fossé d'enclos 251)	Mélange de tessons de La Tène finale et de tessons historiques (Gallo-Romains et médiévaux). En ce qui concerne la période gauloise, on note la présence de tessons de dolium, d'un fond d'écuelle, d'un pied en céramique tournée et d'un bord de pot d'aspect « La Tène D1 »
St 24	2 tessons non tournés (mixtes ?)
St 223	1 tesson tourné noir
St 229	1 tesson tourné de couleur beige à cœur sombre
St 251	<p>1 bord de petit proto-dolium non tourné et 2 tessons non tournés</p> <p>6 tessons tournés et 9 non tournés à forte fragmentation</p> <p>1 bord de dolium ou proto-dolium de pâte B1 (Couleur rouge-violet, dégraissé au calcaire à nummulites) à lèvre très éversée et important col concave</p> <p>tessons non tournés</p> <p>6 tessons non tournés</p> <p>1 micro-tesson non tourné orange</p> <p>1 tesson non tourné d'une taille microscopique</p> <p>20 micro-tessons, dont 6 tournés gris-noirs et 14 non tournés</p> <p>tessons non tournés, dont un à paroi extérieure rouge foncé (les autres sont noirs)</p> <p>1 tesson non tourné</p> <p>1 tesson tourné beige à cœur sombre</p> <p>tessons non tournés dont 1 très petit bord de pot indéterminé (non dessiné)</p> <p>tessons non tournés, dont 1 bord rentrant épaisse peut-être intrusif (Gallo-Romain ?)</p> <p>49 tessons, dont 9 tournés gris-noirs (avec 1 bord de pot ovoïde) et 40 tessons non tournés de teinte brune foncée</p> <p>tessons non tournés, dont 1 appartenant à un dolium</p> <p>tessons non tournés</p> <p>tessons tournés de pot de couleur orange (dont 2 tessons d'épaulement), 1 tesson tourné noir et 1 tesson non tourné</p> <p>tessons, dont 2 tournés (1 gris clair à beige recuit), 5 non tournés (avec un bord d'assiette carénée à lèvre de section triangulaire de La Tène ancienne, dont la présence n'est pas expliquée)</p> <p>27 tessons dont 26 non tournés (1 bord de pot ovoïde indessinable) et 1 tesson tourné noir</p> <p>tessons non tournés noirs</p> <p>tessons non tournés</p> <p>tessons, dont 2 tournés noirs très petits et 5 non tournés (4 sombres et 1 beige clair)</p> <p>1 tesson tourné et 1 non tourné</p> <p>46 tessons, 2 tournés et 44 non tournés = 1 bord non tourné (mixte ?) de pot à col marqué concave et lèvre éversée épaisse et enduit noir externe ; 1 fond très épais non tourné de céramique de stockage ; présence de tessons non tournés à panse peignée ; 1 bord de jatte droite non tournée</p> <p>tessons non tournés beige et noir</p> <p>1 fond plat non tourné, 10 tessons non tournés et 3 tessons tournés noirs</p> <p>tessons non tournés (3 oranges et 1 noir)</p> <p>11 tessons, dont 2 tournés (1 bord de pot ovoïde) et 9 tessons non tournés (1 fond plat fin légèrement débordant)</p> <p>1 tesson tourné recuit orange à bleu-noir</p> <p>1 tesson non tourné</p> <p>tessons dont 1 tourné gris recuit et 5 non tournés (dont 2 tessons appartenant à deux dolia différents)</p> <p>tessons non tournés</p> <p>3 tessons non tournés noirs, dont une épaule de pot ovoïde</p> <p>1 micro-tesson tourné recuit gris</p> <p>14 tessons, dont 1 tourné gris-brun hétérogène et 13 non tournés oranges</p> <p>tessons non tournés (dont 1 bord de pot indessinable)</p> <p>3 tessons non tournés</p> <p>tessons non tournés, dont un de dolium</p> <p>2 tessons non tournés</p> <p>2 tessons dont 1 tourné beige probablement intrusif (Gallo-Romain ?)</p> <p>1 bord d'écuelle à carène mousse non tourné</p> <p>5 tessons non tournés noirs</p> <p>1 tesson non tourné, d'une taille microscopique</p> <p>1 bord de pot non tourné (non dessiné) et 2 tessons non tournés</p>
St 252	1 bord de terrine non tournée
St 254	3 tessons tournés de couleur beige à cœur sombre et 10 tessons non tournés
St 282	15 tessons non tournés dont un bol
St 302	1 tesson tourné noir
St 306	1 tesson non tourné
St 311	1 tesson tourné blanc-beige d'aspect historique
St 319	<p>2 tessons tournés gris et 1 tesson non tourné</p> <p>1 tesson non tourné</p>

Tab. VII - Décompte du mobilier céramique.

St 321	1 bord de céramique tournée recuit indessinable, 1 bord de céramique tournée et 2 tessons non tournés 3 tessons tournés
St 326	1 bord d'écuelle non tournée, 1 tesson non tourné et 1 tesson tourné 1 tesson tourné noir
St 327	1 tesson de panse de pot non tourné et 1 tesson tourné 1 haut de panse de pot non tourné et 1 fond non tourné indessinable (2 tessons tournés et 10 non tournés)
St 328	1 bord de pot à épaulement situliforme non tourné. 9 tessons non tournés. (Mobilier intrusif issu de 327 ; st 328 est un impact d'obus qui recoupe 327)
St 330	1 tesson tourné recuit et 11 tessons non tournés (dont 1 bord de pot) 1 tesson non tourné 3 tessons tournés recuits de couleur orange et 2 tessons non tournés dont un bord indessinable
St 332	1 bord non tourné d'écuelle à col droit et lèvre éversée avec deux bandes parallèles effectuées au lissoir sur le col 4 tessons non tournés dont un petit bord indéterminé, indessinable
St 335	1 tesson non tourné
St 338	1 tesson tourné
St 339	1 tesson non tourné
St 340	1 tesson tourné et 2 tessons non tournés
St 341	2 tessons non tournés
St 342	1 tesson non tourné
St 347	3 tessons non tournés 1 bord de jatte non tournée
St 348	1 bord d'écuelle à épaulement mixte ou non tourné (?)
St 378	1 tesson tourné et 2 tessons non tournés 1 tesson tourné
St 379	1 jatte à bord marqué non tournée archéologiquement complète
St 380	1 fond plat non tourné
St 383	1 tesson non tourné
St 385	1 bord d'assiette carénée tournée
St 387	1 bord de pot non tourné indessinable et 2 tessons non tournés
St 391	1 tesson non tourné
St 400	2 tessons non tournés
St 409	1 tesson non tourné

Tab. VII (suite) - Décompte du mobilier céramique.

pour la plupart non brûlés. L'origine du mobilier céramique de Soupir est probablement à rechercher dans des activités de nettoyage du niveau de sol de l'époque, sous la forme de balayages par exemple.

Depuis les travaux de thèse de Patrick Pion (PION 1996a), la céramique de La Tène finale du groupe rémo-suession est définie en trois groupes technologiques : tournée, non tournée et « mixte ». La céramique tournée est montée au tour rapide pour la mise en forme et fait appel à la force centrifuge pour réaliser la poterie, quelles que soient les techniques postérieures de finition. La céramique non tournée est traditionnellement montée aux colombins en spirale selon une technique générale qui remonte au Néolithique. Enfin, Patrick Pion a défini une dernière catégorie technologique de mise en forme, dite « mixte ». Il s'agit alors de poteries montées aux colombins en spirale faisant appel à une légère force rotative, sous la forme d'un tournage lent à la tournette, sans utilisation du tour rapide. Cette dernière catégorie est cependant difficile à identifier avec certitude sur la seule base de tessons de panse et la relative indigence du corpus céramique de Soupir, corrélée à son intense fragmentation, nous obligent à ne conserver dans cette étude que la dénomination

« tournée » (profils noirs sur les planches céramiques) et « non tournée » (profils gris).

À ce titre, il est intéressant de constater une forte proximité statistique entre la proportion de céramique tournée par rapport à l'ensemble du corpus, qu'elle soit exprimée en nombre de restes ou en NMI-bords. En nombre de tessons, la céramique tournée de Soupir représente 16,7 % du corpus et 17,2 % exprimés en NMI-bords. Nous retiendrons une proportion de 17 % de céramique tournée pour le corpus laténien final de Soupir.

Les matériaux utilisés sont des matrices argileuses locales plus ou moins phylliteuses et carbonatées (argile verte à lignite sparnacienne et argile beige cuisienne du banc de Belleu). Le dégraissant ajouté est sableux dans le cas des céramiques tournées, avec une granulométrie très fine, et calcaire (majoritairement nummulitique du Lutétien inférieur) pour la céramique non tournée. La granulométrie du dégraissant calcaire varie selon l'épaisseur des parois des vases. On peut noter l'absence totale de chamotte ajoutée, mais également la présence sporadique de quelques grumeaux d'argilite (probablement naturelle au sein de la matrice argileuse).

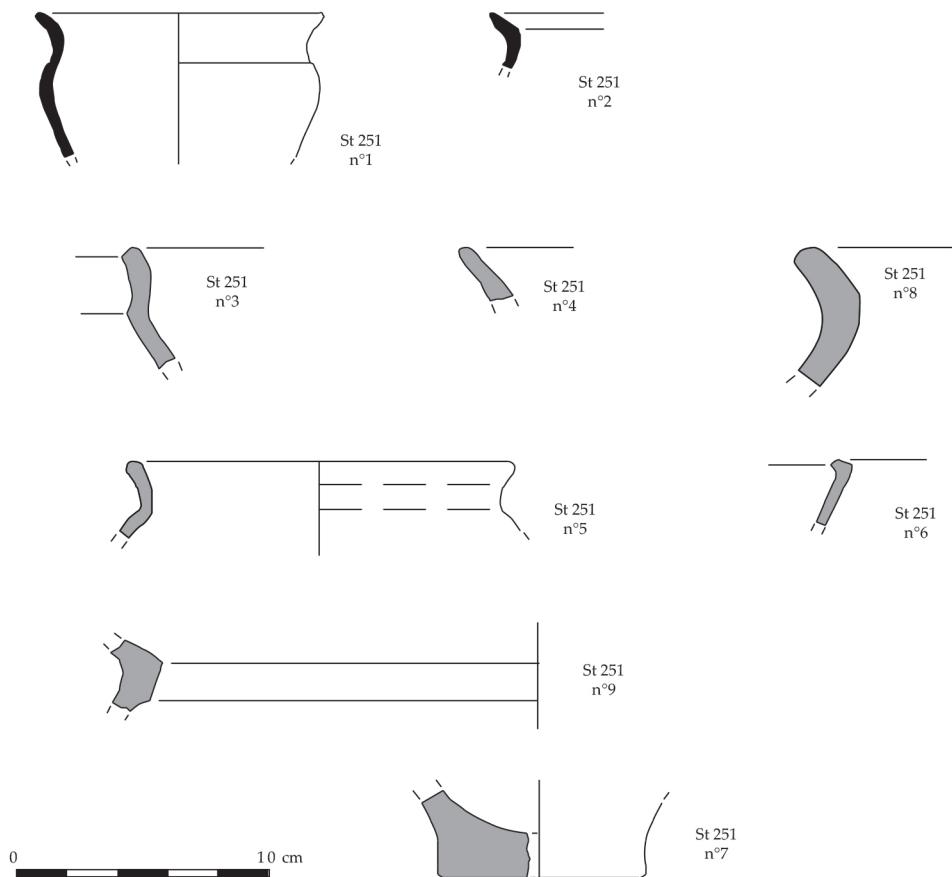


Fig. 26 - Mobilier céramique du fossé 251 (F. GRANSAR).

Les cuissures sont très majoritairement réductrices, et parfois oxydo-réductrices (cuisson réductrice à fin oxydante). Les teintes des parois sont généralement assez sombres (du bordeaux au noir pour les céramiques non tournées et du gris au noir pour les céramiques tournées) et le cœur de la pâte est systématiquement gris foncé à noir. Certains tessons non tournés présentent des teintes plus claires (beige à rouge vif), mais il s'agit sans doute dans ces rares cas du résultat d'une recuisson.

Les formes céramiques

Le corpus céramique de l'occupation gauloise de Soupir "la Pointe", bien que numériquement assez faible, a toutefois livré 23 formes exploitables, propices à une datation assez fine.

St 251, fossé d'enclos principal (fig. 26)

- 1 : bord de pot ovoïde tourné. L'épaulement est marqué et le bord éversé. Il est difficile de dater avec précision ce genre de forme, mais elle pourrait se situer dans le courant de La Tène C2b ou D1a (étapes 1 (-180/-150) ou 2 (-150/-120) de la périodisation régionale de P. PION, 1996a)⁶. Il trouve d'excellents éléments de comparaison dans le fossé

d'enclos 3 de Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" (Aisne, GRANSAR & POMMEPUY 2005), daté de la première phase architecturale de l'occupation de La Tène D1a (-150/-120).

- 2 : bord de pot ovoïde tourné. La forme de la lèvre est assez inhabituelle et pourrait ressembler à certains types postérieurs gaulois ou gallo-romains. Après un examen poussé de la pâte (cuisson oxydo-réductrice), nous retenons une datation gauloise pour cette forme, bien qu'elle soit très difficile à placer chronologiquement. Cependant, de rares éléments de comparaison assez proches morphologiquement ont été découverts dans le fossé d'enclos 4 de Bazoches-sur-Vesles "les Chantraines", dans un contexte du début de La Tène D1a.

- 3 : bord d'écuelle non tournée à col marqué et carène mousse. Cette forme est assez caractéristique du début de La Tène finale (étape 1 ou 2 de la périodisation de P. Pion, c'est-à-dire La Tène C2b/D1a, -180/-120). Il trouve des éléments de comparaisons sur les habitats de La Tène C2 de Ploisy "le Bras de Fer" (Aisne, GRANSAR *et al.* 2005), Ciry-Salsogne "le Bruy" (Aisne, COTTIAUX & THOUVENOT 1999) et de Venizel "le Creulet" (Aisne, GRANSAR *et al.* 2013), mais également dans le fossé d'enclos le plus ancien de Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" au début de La Tène D1a. Ce type est également présent en contexte de La Tène C2 à Acy-Romance "la Warde" dans les Ardennes (SAUREL &

6 - Les étapes 1 et 2 de la vallée de l'Aisne correspondent respectivement aux phases La Tène C2b (-175/-150) et La Tène D1a (-150/-125) définies lors de la table-ronde de Bibracte de 2012 (BARRAL 2012, p. 1)

MOREAU 2012). L'absence du bas de la panse, avec d'éventuelles traces de décors au lissoir typiques de La Tène C2, ne permet pas d'aller plus loin dans l'attribution chronologique de cette forme.

• 4 : bord éversé aminci de vase haut d'un type indéterminé, ne permettant pas de datation précise autre que « second âge du Fer ».

• 5 : bord de pot ovoïde non tourné. L'épaulement est marqué et le col concave est bien perceptible entre l'épaule et le bord légèrement éversé et surépaissi. La forme, ainsi que l'aspect de la pâte granuleuse dégraissée au calcaire à nummulites, militent en faveur d'une datation au début de La Tène finale. Il est comparable à ceux découverts à Ploisy "le Bras de Fer" et à Venizel "le Creulet", en contexte de La Tène C2.

• 6 : bord d'assiette carénée de La Tène ancienne (résiduelle ?). Cette forme est caractérisée par un bord de section triangulaire, d'un haut de panse débordant menant probablement à une carène plus ou moins marquée. La pâte est très différente de celles enregistrées dans le corpus céramique de La Tène finale de Soupir "la Pointe". Elle est de texture savonneuse, de couleur très sombre et dégraissée de très fines particules calcaires non fossilifères très disséminées, alors que le reste du corpus est généralement dégraissé plus grossièrement (granulométrie plus forte, couleurs plus claires et texture de pâte plus déchiquetée). La présence de cette forme de La Tène ancienne n'est pas expliquée, dans la mesure où aucune structure contemporaine n'a été détectée sur la parcelle décapée. Néanmoins, la localisation du fossé d'enclos 251 en bordure de décapage pourrait permettre d'envisager l'existence d'un habitat de La Tène ancienne à proximité (au nord ou à l'ouest).

• 7 : fond plat de vase de cuisson non tourné. Cette forme ne permet aucune datation pertinente au-delà de « âge du Fer ».

• 8 : bord de *dolium*. La lèvre est très éversée, avec un col peu marqué. La pâte (de type B1 - GRANSAR 1991) est de teinte grise au niveau des parois et mauve à violette à cœur. Le dégraissant est un calcaire à nummulites du Lutétien inférieur, à granulométrie et répartition homogènes. La lèvre, bien qu'éversée, demeure assez droite, ce qui milite en faveur d'une datation au début de La Tène finale.

• 9 : élément de forme de *dolium* laténien. Nous ne disposons ni du bord, ni de l'épaulement, aussi est-il difficile de proposer une datation. Toutefois, la paroi intérieure de ce tesson montre deux angles très marqués, le premier au niveau de la jonction entre l'épaule et le col et le second entre le col et la lèvre. Il s'agit indubitablement d'indices en faveur d'une datation précoce pour cette forme. Il est possible de la dater de La Tène C2 ou du début de La Tène D1.

Les formes céramiques « hors contexte » (fig. 27)

Il est peu fréquent que ces objets trouvés hors-contexte soient présentés et analysés dans le cadre d'un rapport de fouille ou d'une publication. Pourtant, avec toute la prudence requise, leur découverte lors d'un redécapage d'une bande de roulement des engins mécaniques à proximité du fossé d'enclos 251, mérite d'être mentionnée.

• 10 : bord de pot ovoïde tourné. Le col est bien marqué par un ressaut et la lèvre est éversée. Cette forme tournée est typique de La Tène D1, mais pourrait également appartenir à un horizon légèrement antérieur, ou postérieur. La teinte claire des parois suggère une datation plutôt haute au sein des corpus laténiens finaux (La Tène C2 ou D1a, plutôt que D1b ou D2). Il est comparable à ceux découverts dans la phase la plus ancienne de l'occupation de La Tène D1a de Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines".

• 11 : fond de vase tourné à base sortante. La forme et le type de cuisson réductrice (noire à cœur gris) militent en faveur d'une datation de La Tène D1 (possiblement un prototype de La Tène C2 - faciès d'innovation défini par P. Pion).

• 12 : fond d'écuelle non tournée à dégraissant calcaire. Les parois sont assez sombres (brun foncé à noir). Cette forme ne permet aucune datation plus précise que « La Tène finale ».

St 252 (fig. 27)

• 13 : bord de terrine en céramique non tournée. La paroi convexe mène à un bord rentrant surépaissi, dont la paroi interne présente un net fléchissement. Cette forme ne permet pas d'attribution chronologique plus précise que : « La Tène finale ».

St 282 (fig. 27)

• 14 : bol non tourné de couleur noire à profil irrégulier (dégraissant calcaire indéterminé). Cette forme céramique est dotée d'un fond plat, d'une panse convexe et d'un bord rentrant marqué d'un ressaut interne. Ce type de récipient est ubiquiste pendant l'intégralité du second âge du Fer. Elle ne permet donc aucune datation plus précise.

St 326 (fig. 27)

• 15 : bord d'écuelle non tournée à carène mousse et lèvre éversée marquée. Cette forme, de La Tène finale, ne permet pas d'attribution chronologique décisive.

St 327 (fig. 27)

• 16 : tesson de panse d'un vase situliforme. La carène sommitale est peu marquée et la cuisson

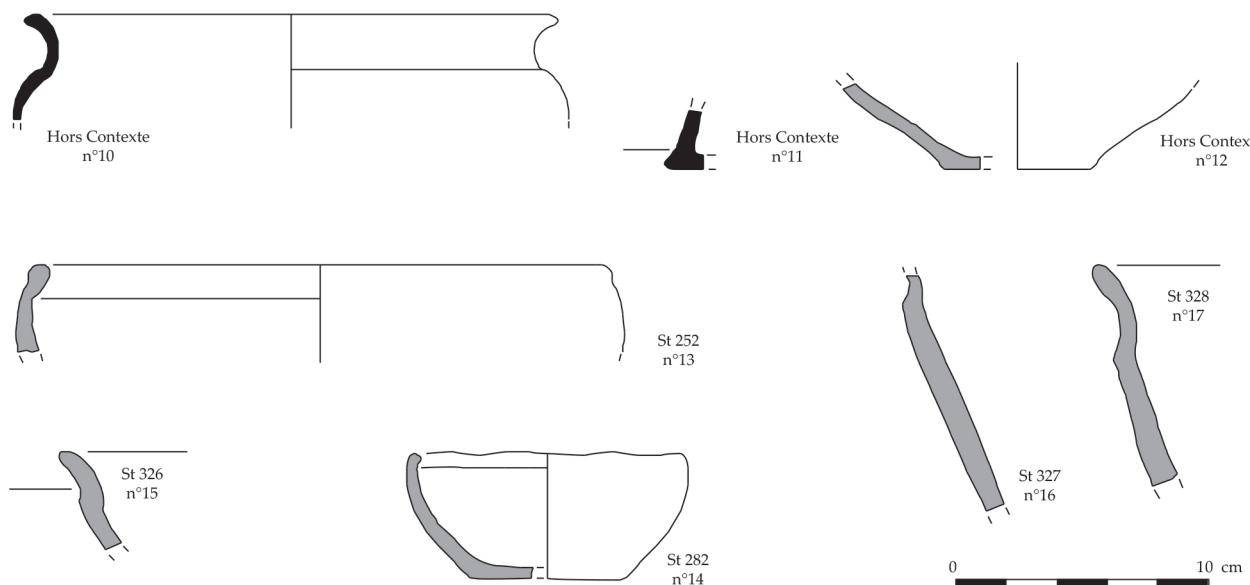


Fig. 27 - Mobilier céramique « hors contextes » découvert lors du redécapage de la bande de roulement, à proximité du fossé d'enclos 251 et des structures 252, 282, 326, 327 et 328 (F. GRANSAR).

est globalement réductrice. On peut mentionner l'utilisation d'un dégraissant calcaire finement pilé. Cette forme ne permet aucune datation plus fine que celle du « second âge du Fer ». Elle semble d'ailleurs antérieure au corpus général de La Tène finale du site et l'on peut se demander si elle ne pourrait pas appartenir au même horizon chronologique que le bord d'assiette de La Tène ancienne, découvert dans le fossé 251 (fig. 26, n°6).

St 328 (fig. 27)

La structure 328 n'a livré qu'une seule forme céramique exploitable (mobilier intrusif issu de 327 ; st 328 est un impact d'obus qui recoupe 327).

- 17 : bord de vase situliforme caractéristique de La Tène finale. La panse est de morphologie tronconique, avec un col concave marqué et une lèvre éversée légèrement épaisse. La panse a été laissée brute, alors que le col et le bord ont été soigneusement lissés. Ce vase est dégraissé au calcaire pilé assez finement et sa coloration présente une dominante grise. Il semble caractéristique plutôt du début de La Tène finale (La Tène C2 ou D1a). En effet, des formes équivalentes se retrouvent dans les corpus de Venizel "le Creulet" et de Ploisy "le Bras de Fer", mais également dans l'Oise à Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès" (MARÉCHAL *et al.* 1995).

St 332 (fig. 28)

La structure 332 a livré une forme céramique très intéressante sur le plan chronologique.

- 18 : écuelle non tournée à carène mousse, dotée d'un important col droit, souligné par deux

bandes horizontales réalisées au lissoir sur pâte fraîche. Le bord présente une surépaisseur notable, par rapport à l'épaisseur moyenne de la panse et du col du récipient. Cette poterie est non tournée, de couleur noire et dégraissée au calcaire pilé assez finement. L'ensemble de ses caractéristiques morpho-technologiques militent en faveur d'une datation à La Tène C2, mais sans doute pas dans son horizon le plus ancien, du fait de l'absence de décor de panse externe au lissoir. Cette forme, typique de La Tène C2, se retrouve sur de nombreux sites : Beaurieux « le Pré Vervins », Venizel "le Creulet", Ciry-Salsogne "le Bruy", Berry-au-Bac "le Vieux Tordoir" (COTTAUX & ROBERT 1987). Ce type est présent dans le comblement d'un petit enclos carré dont la fonction reste énigmatique, doté d'une entrée par interruption du fossé à l'est, et localisé à quelques centaines de mètres de Soupir "la Pointe". Il s'agit du site de Soupir "le Parc" (HASELGROVE & LOWTHER 2005). Enfin, on peut mentionner la présence de ce type dans le comblement de plusieurs structures du site d'Acy-Romance "la Warde" (Ardennes), toujours en contexte de La Tène C2. On retiendra donc une datation plutôt récente dans l'horizon chronologique de La Tène C2, un peu avant le milieu du second siècle avant notre ère.

St 347 (fig. 28)

- 19 : bord de jatte tronconique à lèvre non marquée. Ses parois sont de couleur claire (beige à gris) et le centre de la pâte est sombre. Il s'agit d'une forme céramique non tournée très commune pour l'intégralité du second âge du Fer, et même du premier âge du Fer. Elle confirme la datation de la structure, mais n'apporte pas d'élément décisif en matière de chronologie.

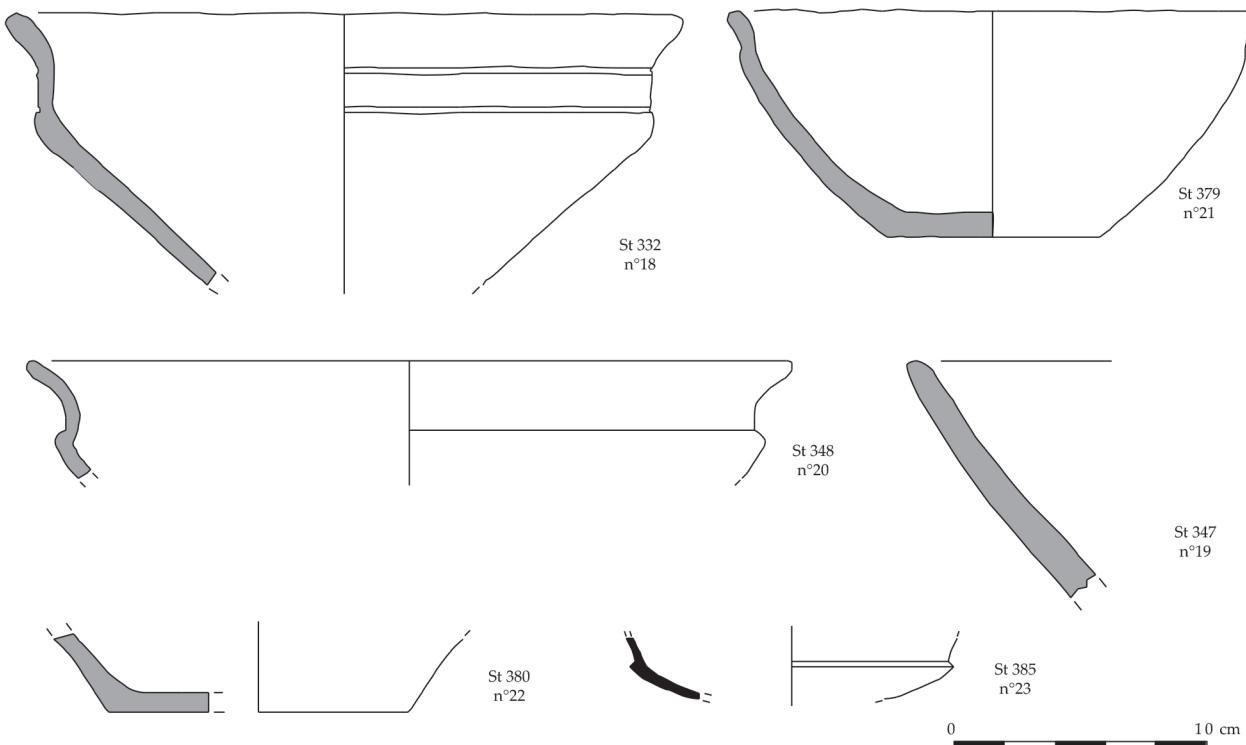


Fig. 28 - Mobilier céramique des structures 332, 347, 348, 379, 380 et 385 (F. GRANSAR).

St 348 (fig. 28)

- 20 : bord d'écuelle à carène mousse, col droit vertical non individualisé et lèvre très éversée. Le ressaut entre la carène mousse et le début du col est très marqué, ce qui confère un critère d'« ancienneté » à ce type de récipient au sein de l'horizon chronologique de La Tène finale, les profils des vases plus récents étant nettement plus mous (profils en S). Une datation de La Tène C2 ou du début de La Tène D1 semble devoir être privilégiée. Elle se rencontre dans les mêmes corpus de La Tène C2 déjà cités (Beaurieux, Venizel, Ciry-Salsogne et Acy-Romance). Il s'agit, par ailleurs, d'un vase non tourné de couleur noire.

St 379 (fig. 28)

- 21 : petite écuelle (ou grand bol) en céramique non tournée noire dégraissée au calcaire pilé. Le bord présente une irrégularité qui fait douter d'une réalisation par un atelier spécialisé. Il s'agit probablement d'une production domestique destinée à servir au sein de l'unité familiale. Bien qu'archéologiquement complet, le profil assez mou (en S) de ce récipient ne permet, toutefois, aucune attribution chronologique à un horizon particulier de La Tène finale.

St 380 (fig. 28)

- 22 : fond de vase non tourné de teinte claire (orange à brun clair) à cœur sombre, dégraissé au calcaire pilé, dont le type et la fonction nous échappent totalement. On se bornera, sur des bases

morphologiques et technologiques, à proposer une datation de l'âge du Fer, sans plus de précision.

St 385 (fig. 28)

- 23 : tesson de panse carénée de bol en céramique tournée noire. La carène est très vive, ce qui paraît étonnant pour une poterie tournée. Elle est donc le fruit d'un travail assidu afin d'obtenir la forme souhaitée. La morphologie est typique du début de La Tène finale, La Tène C2 ou D1a, les types plus récents étant beaucoup plus mous, avec un profil en S. Cette forme trouve des éléments de comparaison à Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines", en contexte La Tène D1a.

Datation

L'environnement proche du site de Soupir, dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle, a livré une dizaine d'habitats du début de La Tène finale permettant des comparaisons aux niveaux techniques et morphologiques de la céramique, qui peuvent aussi être élargies au département de l'Oise et aux départements champenois des Ardennes et de la Marne.

Sur le plan technique, une information déterminante est la proportion de céramique tournée au sein des différents corpus. Cette proportion est susceptible de livrer de précieuses informations sur la chronologie, mais aussi sur la fonction et surtout le statut (rang hiérarchique) des habitats.

La proportion de céramique tournée est de 17 % à Soupir "la Pointe". Elle peut être comparée aux sites

dont l'information est disponible, comme celui de Bazoches-sur-Vesle "les Chantraines" dans la vallée de la Vesle (GRANSAR & POMMEPUY 2005), en contexte La Tène D1a. Exprimée en NMI-bords, la proportion de céramique tournée y est globalement de 34 %, pour l'intégralité des vestiges de La Tène D1a. Or, il apparaît stratigraphiquement de légères variations chronologiques, où les fossés d'enclos les plus anciens ont livré entre 22 % et 30 % de céramique tournée, et le fossé de partition interne le plus récent (toujours en contexte de La Tène D1a) en a livré 43 %. Ces effectifs sont nettement plus importants que ceux de Soupir, mais traduisent une augmentation de la part de la céramique tournée sur un habitat aristocratique qui ne change ni de fonction, ni de statut. Il s'agit donc bien de variations de nature chronologique.

Toujours en contexte de La Tène D1a, le site de Jaux "le Camp du Roi" (MALRAIN *et al.* 1996), dans l'Oise, n'a livré que 5 % de céramique tournée. Cette sous-représentation est probablement due au rang hiérarchique relativement bas du site, à moins que des effets de périphérie ne soient évoqués (frontière entre les Bellovaques, propriétaires du site, et les Suessions voisins à l'est).

Dans la vallée de l'Aisne, près de Soissons, l'habitat ouvert de rang hiérarchique inférieur de La Tène C2 à Venizel "le Creulet" (GRANSAR *et al.* 2013) a livré une quarantaine de structures au sein desquelles ont été découverts un peu plus de 3 % de céramique tournée.

Enfin, il est intéressant de noter l'absence totale de céramique tournée au sein du corpus du silo du début de La Tène C2 de Beaurieux "le Pré Vervins" (GRANSAR & NAZE 2007). Fouillée intégralement lors d'un diagnostic, cette structure a pourtant livré pas moins de 33 kg de céramique, ainsi que 25 kg de fragments de meules rotatives de Type 3 (POMMEPUY 1999) typiques de La Tène C2. Bien qu'un raisonnement par l'absence ne soit, en aucun cas, une preuve, le fait qu'aucun tesson tourné n'ait été retrouvé au sein de ce corpus céramique de 33 kg nous paraît significatif. Le faciès morphologique « ancien » de La Tène C2 de cet ensemble céramique semble pouvoir être invoqué. Tel semble être également le cas pour l'habitat enclos des plateaux sud du Soissonnais de Ploisy "le Bras de Fer" (GRANSAR *et al.* 2005).

Les différents éléments de comparaisons évoqués et l'ensemble des caractéristiques technologiques et morphologiques du corpus céramique de Soupir "la Pointe" suggèrent une datation globale au milieu du second siècle avant notre ère (aux alentours de -150). Certaines formes datent de La Tène C2, mais sans doute pas dans son horizon le plus ancien, et d'autres appartiennent au début de La Tène D1. On retiendra donc une fondation probable du site vers -170/-160 et un abandon aux alentours de -140/-130. On obtient l'image d'une occupation assez brève, de l'ordre d'une génération, ce qui semble confirmé par

l'absence de stratigraphies verticales et horizontales (chevauchement de structures sans recoupe) sur le site.

L'INDUSTRIE MACROLITHIQUE

Les restes macrolithiques recueillis, s'ils proviennent de plusieurs structures, sont cependant très majoritairement issus du fossé d'enclos (58 sur 64) ; et la plupart correspondent à des fragments thermiques (41 sur 64 pièces), soit des pièces peu significatives. On retiendra également la présence de 6 éclats de façonnage, tous issus du segment 251 du fossé d'enclos, complétés de 4 outils.

Les roches exploitées durant La Tène finale à Soupir "la Pointe" sont principalement les calcaires. Plusieurs faciès sont rencontrés : calcaire à Ditrupa, calcaire à glauconie grossière, calcaire à nummulites, calcaire coquillier silicifié, calcaire à cérites et le calcaire fin. Un outil est établi sur un grès fin thanétien. Enfin deux petits galets roulés bruts sont inventoriés, l'un en silex, l'autre en quartz.

Toutes ces roches se trouvent aisément dans les abords immédiats du site aussi bien en gisement primaire que sous forme de blocs déplacés dans les alluvions (LAURENTIAUX *et al.* 1974, POMMEROL 1984).

L'outillage, fragmenté, se compose de quatre pièces.

Une enclume, presqu'entièrre (13,5 x 9,5 x 6,5 cm), est façonnée dans un calcaire à glauconie grossière. Une face du bloc utilisé brut présente des impacts denses et très circonscrits, formant une cupule centrale ovalaire (2,3 x 1,5, cm) et profonde. Signalons que cet outil est enregistré comme provenant de la str. 328 qui correspond à un impact d'obus ayant entamé la str 327 ; aussi considérons-nous que, lors de son abandon, l'enclume se trouvait dans la fosse laténienne 327.

Un fragment d'objet en calcaire très silicifié est trop réduit pour permettre de déterminer s'il s'agit d'un fragment de boucharde (éclat ?) ou d'un fragment (éclat ?) de dos d'un outil détaché depuis un flanc bouchardé.

Enfin, deux outils de mouture ont été récoltés dans deux des tronçons de fossé de l'enclos.

Le premier (str. 332) correspond à un fragment de molette va-et-vient en grès fin (fig. 29, n° 1). Sa surface active, plane dans les deux sens, désigne une molette couvrante (molette dont la longueur est identique à la largeur de la meule). Le type de moulin à molette couvrante apparaît avec l'âge du Bronze et domine très largement les séries à l'âge du Fer (HAMON *et al.* 2017, POMMEPUY 1999).

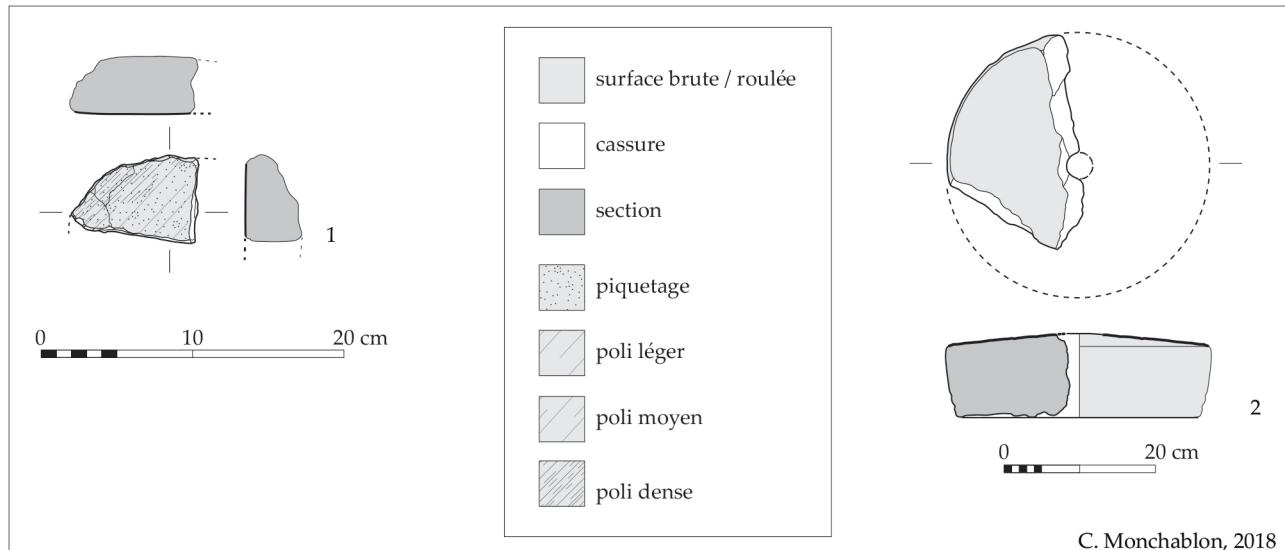


Fig. 29 - Outils de mouture laténiens, n° 1- molette va-et-vient, str. 332 ; n° 2- *meta*, str. 251 (C. MONCHABLON).

Le second (str. 251) est un fragment de meule rotative en calcaire à cérithes d'un diamètre de 35 cm (fig. 29, n°2). Plus précisément, il s'agit d'une *meta* d'un moulin manuel à surface de mouture plane. Le flanc conservé est rentrant rectiligne, et l'œil circulaire, d'un diamètre de 3,5 cm, est perforant. La roche très vacuolaire peut instiller un doute quant à l'aspect perforant de l'œil. Toutefois, pour cette période et ce type de roche, différentes études régionales (POMMEPUY 1999, p. 129) et extra régionales (BUCHSENSCHUTZ *et al.* 2017, JACCOTTEY *et al.* 2017) permettent d'asseoir cette affirmation. De plus, ces comparaisons permettent de déterminer une fourchette chronologique : les *meta* en calcaire à cérithes avec une surface active plane et un œil perforant de petit diamètre (inférieur à 5 cm) sont caractéristiques de La Tène C2 ou D1.

Retrouver sur un même site les deux types de moulins, va-et-vient et rotatif, peut s'avérer important en terme de phasage chronologique. En effet, le passage du mouvement va-et-vient vers le rotatif est un phénomène qui peut être pisté, depuis la Catalogne (région d'apparition) à la Narbonnaise avant sa diffusion géographique bien plus large et assez rapide. En l'état des recherches sur les outils de mouture, les meules va-et-vient sont exclusives dans la Gaule septentrionale des IV^e et III^e s. av. J.-C. « et ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du III^e s. a.C. que les meules rotatives s'y implantent, pour devenir très largement majoritaires dès le début II^e s. a.C. » (JACCOTTEY *et al.* 2013, p. 413). Les sites livrant les deux types de moulins, sans être rares, ne sont pas très nombreux (pour des exemples notamment franciliens : LEPAREUX-COUTURIER & MONCHABLON 2014) et Soupir "la Pointe" constitue donc un nouvel exemple.

Il pourrait signifier que l'enclos a été édifié/ modifié durant une période suffisamment longue pour « enregistrer » cette diffusion de l'innovation

technologique que constitue le moulin rotatif. Cependant, la céramique renvoie une image d'une occupation assez brève, de l'ordre d'une génération, hypothèse confortée par l'absence de stratigraphie. À ce stade, il semble plus pertinent de voir dans la molette va-et-vient un objet intrusif ou récupéré. D'ailleurs, la découverte, dans le fossé 251, d'un fragment d'assiette de La Tène ancienne témoigne peut-être de la présence d'un site de cette période à proximité.

CONCLUSION

Cet établissement est daté, via le mobilier céramique entre la fin de La Tène C2b et le début de La Tène D1a, soit aux alentours du milieu du II^e siècle, entre -170 et -130 au plus large. L'absence totale d'amphores confirme cette chronologie précoce. En effet, celles-ci apparaissent, dans le territoire rémo/suession, durant La Tène D1a (HÉNON dans AUXIETTE *et al.* 2017), et sont alors systématiquement présentes même en nombre réduit. La durée d'occupation semble assez brève.

L'habitat est implanté sur des sols dits drainants en limite de zones de sols argilo-sableux, dans un paysage déboisé au profit de prairies humides pâturées, paysage qui sera pérenne au moins jusqu'au Moyen Âge (BOULEN 2011).

Son agencement est assez classique ; il est circonscrit d'un enclos fossoyé, au sein duquel se trouve dans l'angle nord-est un grand bâtiment et dans la partie méridionale un puits et trois constructions sur quatre poteaux. Il a été considéré, au vu des informations recueillies, que ces bâtiments étaient contemporains de l'enclos. L'un deux est situé au centre du passage entre les deux fossés : s'agit-il d'un aménagement lié à l'entrée dans l'enclos ? Un des traits communs aux trois constructions est la puissance des poteaux assez inhabituelle pour ce genre de structure.

Dans le puits, outre une jatte en bois, étaient conservés des éléments d'architecture : une sablière en réemploi assemblée à un poteau par tenon et mortaise utilisés comme système d'accès pour descendre dans la fosse. L'assemblage carpologique du puits permet de préciser que cette structure n'a pas reçu de rejet organique, qu'il contenait de l'eau «propre» dans laquelle a pu croître le scirpe. Le puits, avant d'être abandonné, était soigneusement entretenu, voire protégé, afin de pouvoir y collecter de l'eau propre non polluée par les activités humaines environnantes. Il n'a livré aucun témoin lié à des activités agricoles, les plantes sauvages y sont massivement majoritaires. Si aucun dispositif de maintien des parois n'était conservé, il est probable qu'un clayonnage ait tapissé celles-ci afin de les maintenir mais aussi pour filtrer l'eau. Un tel aménagement a déjà été mis en évidence à Soupir dans des structures plus anciennes datées de l'âge du Bronze final (HÉNON *et al.* 2005).

Les rejets dans le fossé se concentrent face au pignon oriental du grand bâtiment.

Les restes fauniques collectés ne reflètent pas les activités d'élevage/boucherie qui ont pu se dérouler sur le site. En effet, seuls - ou presque -, les os longs ont été conservés et c'est donc une image artificielle liée à la taphonomie qui laisse apparaître les bovidés comme majoritaires dans ce corpus. S'y ajoute une partie d'une carcasse abandonnée ou volontairement déposée dans le fossé 251

Au sein du mobilier céramique, les différentes catégories et fonctions sont représentées, à savoir le stockage (*dolium*), la préparation (pot, jatte) et la consommation (écuelle, bol), sans que l'une ou l'autre ne domine l'ensemble.

Sur cet établissement, les rejets sont donc bien peu nombreux et nous renseignent difficilement sur les activités qui ont pu s'y dérouler. Son statut social mais aussi sa brève durée d'occupation, qui n'ont pas engendré des masses des déchets, doivent expliquer cet état de fait. En tout état de cause, tout aura disparu du paysage, fossés comblés, talus éventuels érodés au plus tard dans le courant du II^e siècle de notre ère puisque différents fossés viennent recouper les creusements laténien.

Cet habitat n'est pas isolé ; la surface décapée en 2017 pourrait ne constituer qu'une partie d'un établissement plus vaste, enclos ou non, le rendant ainsi moins modeste qu'il n'y paraît tant du point de vue de sa superficie que des volumes et qualités de mobilier abandonné. En effet, il s'inscrit dans un contexte dont certaines caractéristiques nous sont connues par les fouilles et/ou les diagnostics antérieurs, même si son articulation, sur les plans chronologique, spatial et fonctionnel avec les autres structures repérées dans la dizaine d'hectares alentour reste à affiner et comprendre (fig. 30).

Il faut en particulier signaler l'existence de deux petits enclos carrés situés, pour l'un à 160 m au sud-ouest, pour l'autre à 110 m au sud. Le premier a été fouillé par C. Haselgrove en 1989, le second découvert en diagnostic en 2014.

L'enclos découvert en 1989 de forme carrée délimite une surface de 6,75 m de côté (HASELGROVE & LOWTHER 2005). Sa profondeur ne dépasse pas 0,20 m, voire moins, car il est très érodé. Une interruption large d'1,60 m est présente sur le côté est. À l'intérieur deux gros poteaux marquent également cette ouverture potentielle. À proximité un bâtiment sur quatre poteaux respecte la même orientation. Le fossé a livré près de 300 tessons (soit 6 kg), des restes de faune peu nombreux mais qui présentent un caractère détritique (aucun dépôt ou offrande identifiés), un fragment de meule en calcaire à cérithes rotative de type 3 (typologie Cl. Pommepuy), des outils en silex, des fusaïoles et une agrafe métallique.

C. Haselgrove propose différentes hypothèses pour expliquer la fonction de cet enclos. L'hypothèse domestique, voire cultuelle en milieu domestique, est privilégiée. L'interprétation funéraire est émise mais écartée. L'absence de tombe pourrait aisément s'expliquer par l'érosion mais l'abondance du mobilier domestique détritique dans le fossé d'enclos ne plaide pas en faveur de cette proposition. Le manque de comparaison de structures strictement identiques ou très proches ne permet cependant pas de trancher définitivement.

En 2014, l'angle d'un enclos quadrangulaire qui paraît similaire au précédent a été mis au jour lors d'un diagnostic (Fig. 30). Les conditions d'intervention n'avaient pas permis d'étendre le décapage autour afin de le percevoir dans son intégralité (ROBERT & HÉNON 2014). Seul l'angle nord-est a été mis au jour. Le fossé est large de 1,60 m et profond de 0,40 m, scellé sous une couche de colluvion brune. Le fond est plat tandis que les parois sont dissymétriques : paroi extérieure évasée, paroi intérieure verticale. La lecture de la coupe montre plusieurs phases de remplissage, voire de recouvrements.

L'unique sondage a permis de recueillir de la céramique (NR 11), et de nombreuses pierres calcaires brûlées étaient visibles en surface.

À proximité se situaient deux fosses quadrangulaires dont l'une a été fouillée. Elle a également livré de la céramique de La Tène C2 ainsi qu'un outil en calcaire qui porte des traces de chauffe, d'enlèvement et d'utilisation (zones polies). La présence de fosses, d'une part, et de mobilier détritique dans le fossé d'enclos, d'autre part, semble aller également dans le sens d'une fonction domestique de cet ensemble inédit.

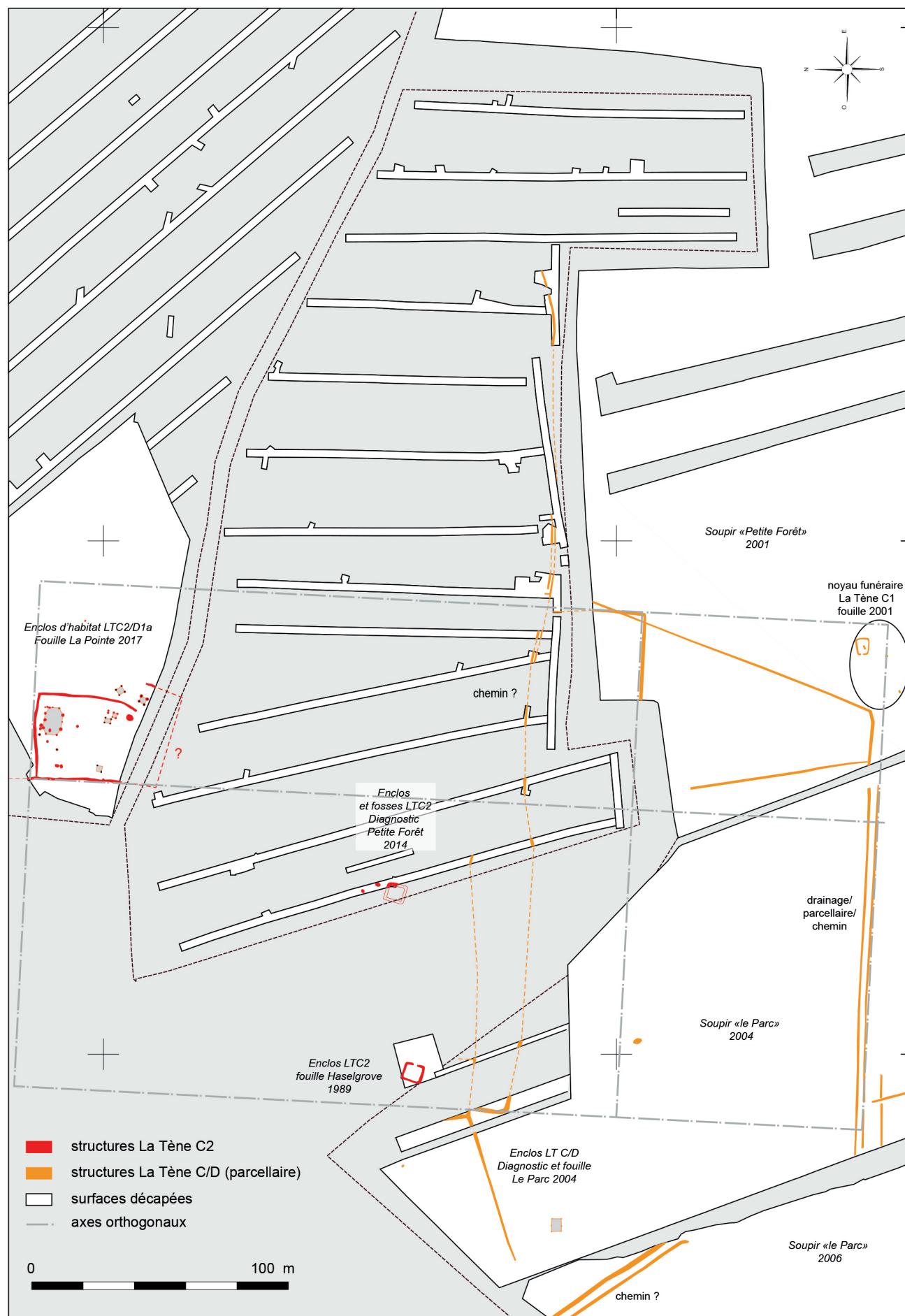


Fig. 30 - L'environnement archéologique autour du site de "la Pointe" à la Tène finale.

Ces deux petits enclos s'insèrent par ailleurs dans un réseau de fossés de parcellaire et/ou d'enclos plus vastes qui ont livré du mobilier, certes peu abondant, mais qui se rattache à une occupation de La Tène C2/D1. Ceux-ci, sur une dizaine d'hectares environ, s'inscrivent dans une trame orthogonale (fig. 30). La relative densité de fossés laténiens dans ce secteur, en contraste avec le reste de la plaine, avait d'ailleurs conduit à émettre l'hypothèse, lors d'opérations précédentes, de l'existence d'un établissement à proximité (HÉNON 2007).

Certains pourraient matérialiser des cheminements, comme le fossé qui serpente d'est en ouest ou les deux fossés parallèles à l'ouest qui sont distants de 3,50 m environ. D'autres ont pu avoir revêtu une fonction de limite parcellaire mais aussi de drainage.

C'est le cas d'un fossé est/ouest au sud duquel aucun vestige laténien n'a été repéré. C'est un élément structurant du paysage. En effet, il restera en activité de La Tène finale à la période moderne, même si son tracé se déplace légèrement, sur une dizaine de mètres de large environ. Il est probable que cette permanence ait pour origine la topographie mais surtout la nature du terrain. Cet axe de fossé marque la limite approximative entre deux substrats : au nord un substrat limoneux ou marneux qui retient l'eau ; au sud un substrat beaucoup plus sec et sableux. La collecte des eaux était probablement la fonction majeure de ce fossé. D'ailleurs, le drainage de ces parcelles était encore au XX^e siècle une des préoccupations des agriculteurs.

Il faut s'éloigner d'1,5 km et se rapprocher de la rivière pour trouver un autre établissement laténien découvert lors du diagnostic mené en 2016 par Vincent Le Quellec (LE QUELLEC & ROBIN 2017). Implanté dans le méandre formé par le cours de l'Aisne, il s'agit d'un habitat enclos, sur lequel se greffent manifestement des fossés de parcellaire. Sa superficie est sans commune mesure avec celui de "la Pointe", puisqu'elle s'élève à 1,75 ha pour l'enclos central, et pourrait atteindre plus de 4 ha. À l'intérieur, des éléments de partition internes ont été observés, ainsi qu'un bâtiment dans un des angles. Le mobilier céramique oriente la datation vers La Tène D1. Et la présence d'amphores bien affirmée pourrait être un marqueur de son statut social mais aussi témoigner d'une chronologie plus basse qu'à "la Pointe".

BIBLIOGRAPHIE

ACHARD-COROMPT Nathalie, DUMONT Annie, TEGET Willy, TREFFORT Jean-Michel & WIETHOLD Julian (2004) - « Archéologie préventive et sites de milieux humides : les exemples de Hattstatt (protohistoire) et de Vrignes-aux-Bois (Gallo-Romain) » dans BURNOUF Joëlle & LEVEAU Philippe (dir.) - *Fleuves et marais, une*

histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydro-systèmes, Actes du colloque d'Aix-en-Provence 2002. Éditions du CTHS, Paris, p. 45-56 (Collection Archéologie et histoire de l'art ; 19).

ALLEN Tim, BIDDULPH Edward, DODD Mark, DONNELLY Mike, GOURLIN Bertrand & POOLE Cynthia (2012) - *Rocade d'agglomération briochine (Trégueux - Côtes-d'Armor - Bretagne) : enclos défensif, bâtiment public et habitat nucléé de La Tène 2, et leurs développements à la période gallo-romaine et à l'époque médiévale. Rapport final d'opération*. Oxford Archéologie Grand Ouest, Carpiquet, 3 vol., 1987 p.

AUXIETTE Ginette (1994) - *Mille ans d'occupation humaine, mille ans d'élevage: l'exploitation des animaux sur les sites du Bronze final à l'Augustéen dans la vallée de l'Aisne*. Thèse de doctorat, Préhistoire, ethnologie et anthropologie, Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, 3 vol.

AUXIETTE Ginette, DESENNE Sophie, BAUVAS Sylvain, GAUDEFROY Stéphane, GRANSAR Frédéric, GRATUZE Bernard, HÉNON Bénédicte, HAMON Caroline, PINARD Estelle, POMMEPUY Claudine, RUBY Pascal, SÉHIER Elise, ROLLAND Joëlle, ROSSANO Stéphanie, PAGÈS-CAMAGNA Sandrine, CARTON Olivier & OBOUKHOFF Serge (2017) - « Une trajectoire singulière. Les enclos de Braine "la Grange des Moines" (Aisne) à La Tène finale ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, 340 p.

BARRAL Philippe (2012) - « Introduction » dans BARRAL Philippe & FICHTL Stéphane (dir.) - *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e - I^r siècle avant J.-C.) en Gaule non méditerranéenne*. Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, p. 9-23 (Bibracte ; 22).

BOCQUET Aimé & HOUOT André (1994) - « Charavines il y a 5000 ans ». *Les dossiers d'archéologie*, 199, 104 p.

BOJNANSKÝ Vít & FARGAŠOVÁ Agáta (2007) - *Atlas of seeds and fruits of Central and East-European Flora*. Springer, Dordrecht, 1046 p.

BOULEN Muriel (2011) - Évolution de l'environnement sur la plaine de Soupir/Moussy-Verneuil (Aisne), d'après les analyses palynologiques des structures archéologiques et de paléochenaux. Mémoire de Master 2 Recherche, Archéologie préhistorique et protohistorique, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Paris.

BUCHSENSCHUTZ Olivier, FRONTEAU Gilles, JACCOTTEY Luc, JODRY Florent & SAUREL Marion (2017) - « Les meules gauloises d'Acy-Romance (Ardennes), La Warde » dans BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie & FRONTEAU Gilles (dir.) - *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale. Technique, culture, diffusion*. Actes du 2^e colloque du Groupe Meule. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 117-134 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 43).

BÜNDGEN Sidonie (2016) - « Évolution architecturale et chronologique des bâtiments à pans coupés à travers quelques exemples champenois » dans BLANCQUAERT Geertrui & MALRAIN François (dir.) - *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFAEF du 29 mai au 1^r juin 2014*. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 403-416 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 30).

CAPPERS René T. J., BEKKER Renée M. & JANS Judith E. A. (2006) - *Digitale zadenatlas van Nederland*. Barkhuis Publishing & Groningen University Library, Groningen, 502 p.

CHEVRIER Sébastien, BARTHÉLEMY Daniel, BERRANGER Marion & DEILLER Adeline (2017) - *3 000 ans d'occupation dans la basse vallée du Doubs entre finage et plateau bressan : Pierre-de-Bresse, La Bottière, Le Terreau Barignot, L'Aubépin (Saône-et-Loire)*. Rapport de fouilles. Inrap GES, Dijon, 4 vol., 208, 223, 210, 206 p.

CORNEVIN Ch. & LESBRE X. (1894) - *Traité de l'âge des animaux domestiques d'après les dents et les productions épidermiques*. J-B. Bailliére et fils, Paris.

COTTIAUX Richard & ROBERT Bruno (1987) - « Le site néolithique et des âges des Métaux de Berry-au-Bac "le Vieux Tordoir" (Aisne) » dans *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne. 15, rapport d'activité : campagne de fouille de 1987*. ERA 12 du CNRS, Paris, 85 106 p.

COTTIAUX Richard & THOUVENOT Sylvain (1999) - *Le site gaulois de Ciry-Salsogne "le Bruy"*. Document Final de Synthèse. Afan NP, Amiens.

DESFOSSÉS Yves & WELLER Olivier (1999) - *Sorru "La Pâture à Vaches" et "La Bruyère"*. Document final de synthèse de sauvetage urgent. Afan, SRA Nord Pas-de-Calais.

DEYBER Alain (1978) - « Le pont celtique d'Etival-Clairefontaine (Vosges). Point des connaissances, problèmes et directions de recherche ». *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 29, fasc. 1 et 2, p. 104 116.

DIETRICH Anne (1994) - « La vaisselle médiévale en bois du site de l'Hôtel de Ville à Beauvais (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3 4, p. 59 76.

DUBOULOUZ Jérôme (2003) - « Évaluation des méthodes de diagnostic : simulation sur des sites réels ». *Les Nouvelles de l'archéologie*, 91, p. 46 50.

DUMONT Annie & TREFFORT Jean-Michel (2000) - *Hattstatt "Ziegelscheuer", "Les Résidences du Vignoble" 68-Haut-Rhin : puits à eau protohistoriques (Bronze ancien et Hallstatt C)*. Rapport de fouilles. Afan GE, Nancy.

EARWOOD Caroline (1993) - *Domestic Wooden Artefacts in Britain and Ireland from Neolithic to Viking Times*. University of Exeter Press, Exeter, 320 p.

FICHTL Stephan & TREBSCHE Peter (2019) - « Les bâtiments à module porteur : réflexions sur un plan type du second âge du Fer ». *Pallas*, 110, p. 71 91.

GRANSAR Frédéric (1991) - *Étude des dolia dans un ensemble proto-urbain de La Tène finale : Villeneuve-Saint-Germain (Aisne)*. Mémoire de maîtrise, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 2 vol., 114 p., 167 p. de pl.

GRANSAR Frédéric & NAZE Yves (2007) - *Beaurieux "le Pré Vervins"*. Rapport de diagnostic. Inrap NP, Amiens, 45 p.

GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2005) - « Bazoches-sur-Vesle "Les Chantraines" (Aisne) ». Présentation préliminaire de l'établissement rural aristocratique de La Tène D1 » dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommages à Claudine Pommepuy*. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 193-216 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 22).

GRANSAR Frédéric, AUXIETTE Ginette, CHARTIER Michèle, FLUCHER Guy, MATTERNE Véronique, PISSOT Véronique (2005) - *Ploisy, "le Bras de Fer"*, zones 1, 2, 4, 7, 8 et 9, présentation générale et synthèse protohistorique. *Rapport des fouilles de 2002/03*. Inrap Nord-Picardie, Amiens, 500 p.

GRANSAR Frédéric, LE GUEN Pascal, THEVENET Corinne, ILETT Michaël & ALLARD Pierre (2013) - *Venizel, "le Creulet" (Aisne), secteur 2007*. Rapport de fouilles. Inrap Nord-Picardie, Amiens, 119 p.

HAMON Caroline, BRISOTTO Vérane, MILLEVILLE Annabelle, MONCHABLON Cécile, AUBRY Laurent, COUSSERAN-NÉRÉ Sylvie, JACOTTEY Luc, DONNART Klet, FRONTEAU Gilles & GISCLON Jean-Luc (2017) - « Évolution des meules va-et-vient du Néolithique à l'âge du Fer en France : exploitation de la base de données du PCR meule » dans *BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie & FRONTEAU Gilles (dir.) - Les meules du Néolithique à l'époque médiévale. Technique, culture, diffusion. Actes du 2^e colloque du Groupe Meule*. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 285-300 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 43).

HASELGROVE Colin & LOWTHER Pamela (2005) - « Bâtiment, enclos cultuel ou structure funéraire? Un petit enclos Carré de La Tène C2 à Soupir "Le Parc" (Aisne) » dans AUXIETTE Ginette & MALRAIN François (dir.) - *Hommages à Claudine Pommepuy*. Revue archéologique de Picardie, Amiens, p. 355-370 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 22).

HÉNON Bénédicte (2007) - *Soupir (Aisne), "Le Parc"*, 2006. Rapport de fouilles. Inrap NP, Amiens, 104 p.

HÉNON Bénédicte, ALLARD Pierre, AUXIETTE Ginette, BAILLIEU Michel, BOULEN Muriel, COLAS Caroline, FLUCHER Guy, LECOMTE-SCHMITT Blandine, MONCHABLON Cécile & ROBERT Bruno (2005) - *Soupir (Aisne), "Le Parc"*, 2004. Rapport de fouilles. Inrap NP, Amiens, 230 p.

HÉNON Bénédicte, AUXIETTE Ginette, BAUVAS Sylvain, GRANSAR Frédéric, LEGROS Vincent, MONCHABLON Cécile & PISSOT Véronique (2012) - « Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Les "Etomelles" huit siècles d'occupation (IV^e avant J.-C. - IV^e après J.-C.) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3 4, p. 47-206.

HÉNON Bénédicte, AUXIETTE Ginette, BOULEN Muriel, COLAS Caroline, DERREUMAUX Marie, DESENNE Sophie, DONNADIEU Julie, GRANSAR Frédéric, LECOMTE-SCHMITT Blandine, MONCHABLON Cécile, PINARD Estelle (2018) - *Soupir, Aisne, La Pointe, lot B*. Rapport de fouilles. Inrap Hauts-de-France, Glisy, 257 p.

JACCOTTEY Luc, ALONSO Natalia, DEFRESSIGNE Sylvie, HAMON Caroline, LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie, BRISOTTO Vérane, GALLAND-CRETY Sophie, JODRY Florent, LAGADEC Jean-Paul, LEPAUMIER Hubert, LONGEPIERRE Samuel, ROBIN Boris & ZAOUR Nolwenn (2013) - « Le passage des meules va-et-vient aux meules rotatives en France » dans KRAUSZ Sophie, COLIN Anne, GRUEL Katherine, RALSTON Ian & DECHEZLEPRÊTRE Thierry (dir.) - *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à O. Buchsenschutz*. Ausonius, Bordeaux, p. 405 420 (Mémoires ; 32).

JACCOTTEY Luc, FRONTEAU Gilles, BUCHSENSCHUTZ Olivier, JODRY Florent & SAUREL Marion (2017) - « Les meules de l'âge du Fer en Champagne-Ardenne » dans *BUCHSENSCHUTZ Olivier, LEPAREUX-COUTURIER*

Stéphanie & FRONTEAU Gilles (dir.) - *Les meules du Néolithique à l'époque médiévale. Technique, culture, diffusion. Actes du 2^e colloque du Groupe Meule*. Société archéologique de l'Est, Dijon, p. 71-95 (Revue archéologique de l'Est. Supplément ; 43).

JAUZEIN Philippe & NAWROT Olivier (2011) - *Flore d'Île-de-France*. Éd. Quae, Paris, 972 p.

JULVE Philippe (2017) - *ff.-Baseflor. Index botanique, écologique et chorologique de la flore de France*. Disponible sur < <http://www.tela-botanica.org> > (Consulté le 09/02/2017).

LAMBINON Jacques, DE LANGHE J.E., DELVOSALLE Léon & DUVIGEAUD Jacques (2004) - *Nouvelle flore de Belgique, du Grand-Duché du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines (ptéridophytes et spermaphytes)*. Ed. du Patrimoine du jardin botanique national de Belgique, Meise, 1167 p.

LAURENTIAUX Daniel, GUÉRIN Hubert, BARTA Ladislas & LAURAIN Michel (1974) - *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Craonne (XXVII-11)*. BRGM, Orléans, 17 p.

LE QUELLEC Vincent & ROBIN Nadège (2017) - *Soupir (Aisne), "la Culée et les Longues Parts, la Grosse Haie". Rapport de diagnostic*. Pôle archéologique du département de l'Aisne, Laon, 120 p.

LEBERGUE Chanoine (1934) - « Mon village, monographie de la commune de Soupir (Aisne), 1^{re} partie, géographie ». *Bulletin de la société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, 4^e série (1931-1932), tome 5, p. 3 125.

LEPAREUX-COUTURIER Stéphanie & MONCHABLON Cécile (2014) - « Une mutation profonde dans les procédés techniques de transformation des produits agricoles : le passage des meules va-et-vient aux meules rotatives à l'âge du Fer en Île-de-France » dans HUBERT Antoinette & ANCEL Rémi (dir.) - *Gaulois d'ici & d'au-delà : les Parisii en Plaine de France*. Catalogue d'exposition, Louvres, Musée ARCHÉA, novembre 2014-mai 2015. Roissy Porte de France-ARCHÉA, Roissy-en-France, p. 52 55.

MAGUER Patrice & ROBERT Gaëlle (2013) - « La maison gauloise dans l'ouest et le centre de la France » dans KRAUSZ Sophie, COLIN Anne, GRUEL Katherine, RALSTON Ian & DECHEZLEPRÉTRE Thierry (dir.) - *L'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à O. Buchsenschutz*. Ausonius, Bordeaux, p. 247-258 (Mémoires ; 32).

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LE GOFF Isabelle (1996) - « Une ferme gauloise de La Tène finale et sa nécropole : Jaux "le Camp du Roi" (Oise) ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 245-306.

MARÉCHAL Denis (2021) - « Détection des sites du Bronze final à La Tène ancienne dans le département de l'Oise. Une approche critique » dans LEROY-LANGELIN Emmanuelle & LORIN Yann (dir.) - *Habata 2 : méthodologie et interprétation des habitats. Actes du colloque de Lille, 3 et 4 octobre 2019*. Revue du Nord, Villeneuve d'Ascq, p. 345-357 (Revue du Nord. Hors série. Collection Art et Archéologie ; 29).

MARÉCHAL Denis, GRANSAR Frédéric, THOUVENOT Sylvain, HU Stéphane & VANGELE Fabrice (1995) - « Longueil-Sainte-Marie "le Vivier des Grès". Occupations Hallstatt final/La Tène ancienne et La Tène finale (C1/D1) » dans *Rapport d'activité 1995. Programme de surveillance*

et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise. SRA, Afan, CRAVO, Le Fayel, 258 315 p.

MÉNIEL Patrice (1984) - *Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie du Néolithique à la fin de l'âge du Fer*. Société de Préhistoire du Nord et de Picardie, Amiens, 56 p. (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 3).

MILLE Pierre (1992) - « De la tracéologie aux outils des artisans : les techniques d'une tournerie sur bois à l'an Mil » dans *Actes des Rencontres xylogiques des 21-22 fév. 1991 à Grenoble*. Nucléart, Grenoble, p. 79 89.

MILLE Pierre (1999) - « La tournerie de bois vert, l'exemple des récipients de Charavines » dans *Tournerie, mémoire et créations. Actes des 1^{ères} rencontres européennes de la tournerie 13-15 oct. 1995*. Centre jurassien du Patrimoine, Lons-Le-Saunier, p. 24 26.

MILLE Pierre (2002) - « Les récipients monoxyles : la collection des récipients de table de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) » dans *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2000*. Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis, p. 34 38.

MILLE Pierre (2012) - « Le bois » dans VERMEULEN Christine (dir.) - *Chambéon, Magneux-Haute-Rive (Loire) : La Pègue, Le Châtelard, Les Rompets, Les Chalinas. Rapport de fouilles*. Inrap RAA, Bron, vol. 1, p. 275 281.

MILLE Pierre, COUDERC Agnès, FOUILLET Nicolas, MOINE Bertrand & YVERNAUD Françoise (2014) - « Les bois et les objets composites (bois-métal) de la fouille du parking Anatole France à Tours (Indre-et-Loire) ». *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], 53, Disponible sur <<http://racf.revues.org/2154>> (Consulté le 15/06/2022).

PARIS Pierre-Emmanuel (2016) - *Au fil de l'os. Économie et société chez les Rèmes et les Suessions par le prisme de l'archéozoologie*. Sidestone Press, Leiden, 257 p.

PÉTRÉQUIN Anne-Marie & PÉTRÉQUIN Pierre (1988) - *Le Néolithique des Lacs. Préhistoire des lacs de Chalain et de Clairvaux (4000-2000 av. J.-C.)*. Errance, Paris, 288 p. (Collection des Hespérides ; 1988).

PÉTRÉQUIN Pierre (1997) - *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux et Chalain (Jura)*, III, Chalain 3, 3200-2900 av. J.-C. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 766 p. (Archéologie et Culture matérielle).

PILLONEL Daniel (2007) - *Hauterive-Champréveyres. 14, Technologie et usage du bois au Bronze final*. Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, 322 p. (Archéologie neuchâteloise ; 37).

PILLONEL Daniel & REGINELLI SERVAIS Gianna (2009) - « Une image emblématique de La Tène : les bois mortaisés à la lumière de l'analyse technologique » dans HONEGGER Matthieu, RAMSEYER Denis, KAENEL Gilbert, ARNOLD Béat & KAESER Marc-Antoine (dir.) - *Le site de La Tène : bilan des connaissances - état de la question*. Office et musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, p. 37-47 (Archéologie neuchâteloise ; 43).

PION Patrick (1996a) - *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du Fer en Gaule nord-orientale (La Tène C2- période augustéenne précoce)*. Thèse de doctorat, Archéologie, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, Paris, 6 vol., 1652 p.

PION Patrick (1996b) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne, de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire romain (II^e siècle av. J.-C./I^{er} siècle ap. J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse » dans BAYARD Didier, COLLART Jean-Luc (dir.) - *De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du 2^e colloque AGER, Amiens, 23-25/09/1993*. Revue Archéologique de Picardie, Amiens, p. 55 107 (Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial ; 11).

POMMEPUY Claudine (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux ». *Revue archéologique de Picardie*, 3/4, p. 115 141.

POMMEROL Charles (1984) - *Notice explicative. Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Soissons (2611, 0106N)*. BRGM, Orléans, 46 p.

RAMEAU Jean-Claude, MANSION Dominique & DUMÉ Gérard (1989) - *Flore forestière française : guide écologique illustré*. Institut pour le développement forestier, Ministère de l'agriculture et de la forêt, Direction de l'espace rural et de la forêt, École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, Paris, 1989.

RAMSEYER Denis (2009) - « Le pont celtique de Cornaux / Les Sauges : accident ou lieu de sacrifices ? » dans HONEGGER Matthieu, RAMSEYER Denis & KAENEL Gilbert (dir.) - *Le site de La Tène : bilan des connaissances - état de la question. Actes de la table ronde Internationale de Neuchâtel (1-3 nov. 2007)*. Office et musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, p. 103 111 (Archéologie neuchâteloise ; 43).

REGINELLI SERVAIS Gianna (2007) - *La Tène, un site, un mythe. 1, Chronique en images (1857-1923)*. Musée cantonal d'archéologie, Neuchâtel, 208 p. (Archéologie neuchâteloise ; 39).

ROBERT Bruno & HÉNON Bénédicte (2014) - *Soupir (Aisne), "Clos Antoine Martin, Petite Forêt", carrière Holcim, tranche 3. Rapport de diagnostic*. Inrap NP, Amiens, 123 p.

SAEDLOU Nima (2012) - « Découverte exceptionnelle de l'âge du Fer : objets en bois de Trégueux (Côte d'Armor), études typologiques, tracéologiques et xylologiques, analogies bibliographiques » dans ALLEN Tim, BIDDULPH Edward, DODD Mark, DONNELLY Mike, GOURLIN Bertrand & POOLE Cynthia (2012) - *Rocade d'agglomération briochine (Trégueux - Côtes-d'Armor - Bretagne) : enclos défensif, bâtiment public et habitat nucléé de La Tène 2, et leurs développements à la période gallo-romaine et à l'époque médiévale. Rapport final d'opération*. Oxford Archéologie Grand Ouest, Carpillet, p. 1513-1701.

SAUREL Marion & MOREAU Catherine (2012) - « En Champagne, au cœur du territoire rème : la chronologie de la fin de l'âge du Fer » dans BARRAL Philippe & FICHTL Stephan (dir.) - *Regards sur la chronologie de la fin de l'âge du Fer (III^e-I^{er} siècle avant notre ère) en Gaule non Méditerranéenne*. Bibracte, Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, p. 167 192 (Bibracte ; 22).

VEBER Cécile, BATAILLE Gérard, GIRARD Pierre & LEYENBERGER Christel (2008) - *Meistratzheim, lotissement Foegel (Bas-Rhin - Alsace) : habitats du Néolithique, âge du Bronze, Hallstatt et La Tène finale, sépulture Hallstatt. Rapport de fouilles*. Inrap GES, Dijon, 2 vol., 105, 294 p.

Les auteurs

Ginette AUXIETTE, Inrap, UMR8215
ginette.auxiette@inrap.fr
Inrap, Centre archéologique de Soissons
3 rue du Commandant Gérard - 02200 Soissons

Marie DERREUMAUX, CRAVO, MNHN-UMR 7209
mariecarpo@free.fr
CRAVO -17 rue James de Rothschild - 60200 Compiègne

† Frédéric GRANSAR, Inrap, UMR8215

Bénédicte HÉNON, Inrap, UMR8215
benedicte.henon@inrap.fr
Inrap, Centre archéologique de Passel
Parc d'Activités, Avenue du parc - 60400 Passel

Blandine LECOMTE-SCHMITT, Inrap, UMR 5600
blandine.lecomte-schmitt@inrap.fr
Inrap, Centre archéologique de Bron
12 Rue Louis Maggiorini - 69900 BRON

Cécile MONCHABLON, Inrap, UMR8215
cecile.monchablon@inrap.fr
Inrap, Centre archéologique de Pantin
32 rue Delizy - 93694 Pantin

Résumé

Depuis une vingtaine d'années, des investigations archéologiques sont menées sur les communes de Soupir et Moussy-Verneuil (Aisne), dans la plaine alluviale. Actuellement, ce sont plus de 150 ha presque contigus qui ont été diagnostiqués et/ou fouillés. C'est dans ce cadre qu'a eu lieu en 2017 une intervention sur une surface d'environ 10 000 m² qui a permis de mettre au jour les vestiges d'un établissement rural daté entre la fin de La Tène C2 et le début de La Tène D1a, soit aux alentours du milieu du II^e siècle. L'occupation est assez brève, de l'ordre d'une génération. Dans ce petit enclos d'habitat dont l'organisation est assez classique, des éléments en bois étaient conservés dans un puits : une jatte en frêne, mais aussi des éléments d'architecture : une sablière basse et un poteau assemblés par tenon et mortaise.

Cette installation d'apparence modeste s'intègre à un ensemble de structures repérées dans la dizaine d'hectares alentour : structures domestiques, fossés de parcellaire et/ou de drainage, trame orthogonale, chemin.

Mots clés : La Tène finale, habitat, puits, xylologie, jatte en frêne, sablière en chêne, poteau en chêne, carpologie, céramique, faune.

Abstract

For twenty years, archaeological investigations have been conducted in the towns of Soupir and Moussy-Verneuil (Aisne), in the alluvial plain. Currently, more than 150 almost contiguous ha have been tested or investigated. It was in this context that an operation was carried out in 2017 over an area of about 10 000 m² that uncovered the remains of a rural settlement dating from the end of La Tène C2 to the beginning of La Tène D1a, around the middle of the second century. The occupation was quite brief, about a generation. In this small settlement enclosure whose organization is quite classical, wooden artifacts were preserved in a well : an ash bowl, but also elements of architecture: a low sand pit with a pole assembled by tenon and mortise.

This modest habitation is part of a set of structures located in the surrounding ten hectares: domestic structures, field or drainage ditches, an orthogonal grid and a path.

Keywords : Late La Tène, habitat, well, xylology, ash bowl, sand pit, oak post, carpology, ceramics, fauna.

Zusammenfassung

Seit etwa 20 Jahren werden in der Alluvialebene in den Gemeinden Soupir und Moussy-Verneuil (Departement Aisne) archäologische Ermittlungen durchgeführt. Bis heute wurde eine Fläche von über 150 ha diagnostiziert und/oder ergraben. Im Rahmen dieser Forschungen wurde 2017 auf einem ca. 10 000 m² großen Areal eine Grabung vorgenommen, bei der Überreste eines an das Ende von Latène C2 / Anfang Latène D1a, bzw. Mitte des 2. Jh. v. Chr. datierten ländlichen Gehöftes freigelegt wurden. Der Hof war nur kurz, wohl eine Generation lang, besiedelt. Die Organisation der kleinen Siedlung ist relativ klassisch. Aus einem Brunnen wurden Reste von einem Napf aus Eschenholz geborgen, sowie ein Schwellbalken mit einem mit Zapfen und Zapfloch verbundenem Pfosten.

Dieses offensichtlich bescheidene Gehöft gehört zu den in dem 10 ha großen Areal identifizierten Strukturen: Siedlungsstrukturen, Parzellengräben und/oder Entwässerungsgräben, orthogonales Raster, Weg.

Schlüsselwörter : Spätlatène, Siedlung, Brunnen, Xylologie, Napf aus Eschenholz, Eichenpfosten, Karpologie, Keramik, Fauna.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).



45 €